



CULTURE

La dernière création de Lepage au Festival TransAmériques

Page B 8

ACTUALITÉS

Robert Pickton aurait avoué 49 meurtres

Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCVIII N° 12

LE MARDI 23 JANVIER 2007

88c + TAXES = 1\$

La France pleure l'abbé Pierre

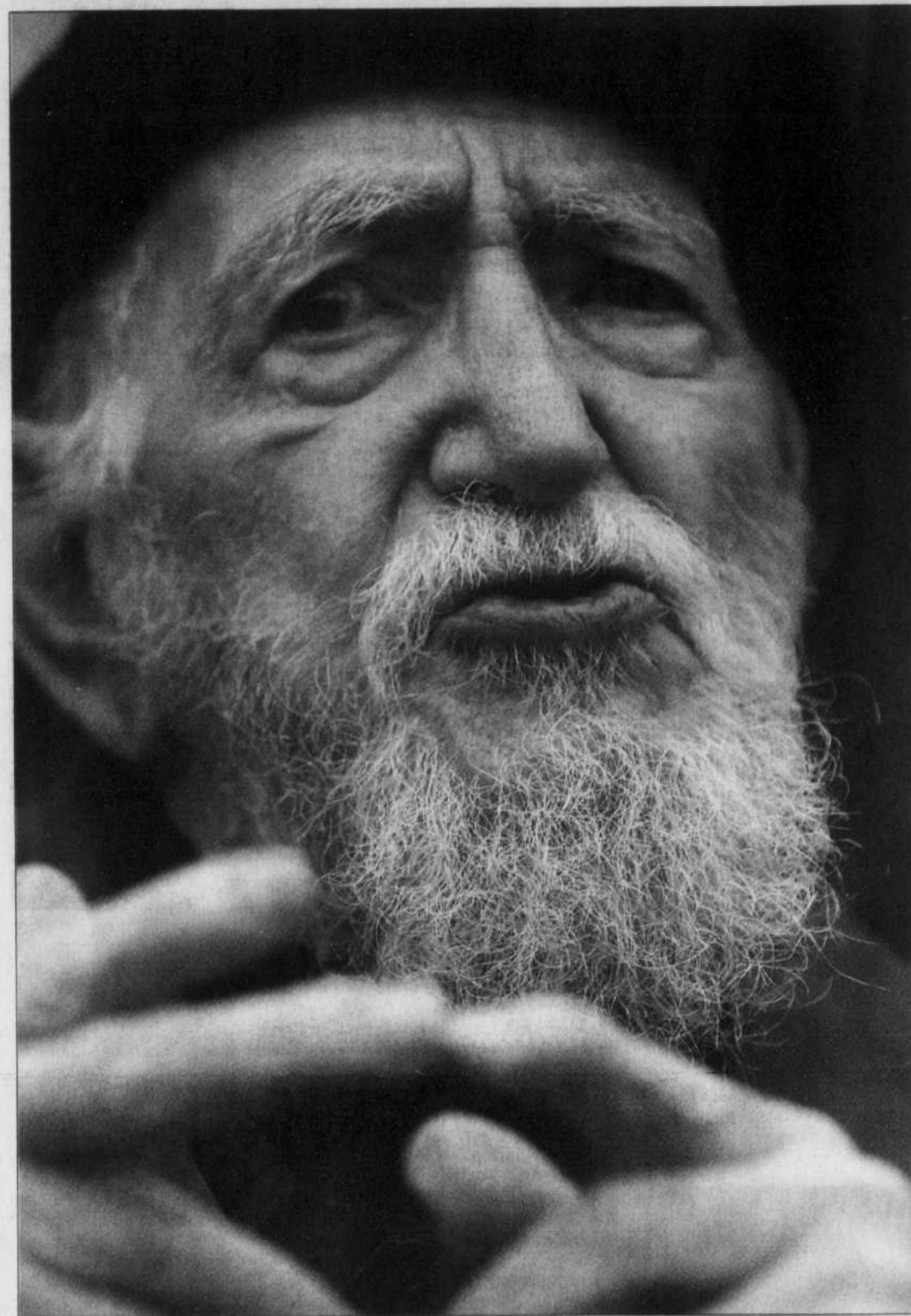
L'apôtre des pauvres et des sans-logis est mort hier

Paris — Le hasard aura voulu que l'abbé Pierre disparaisse trois semaines après que les tentes des sans-logis qui ont campé un mois sur les bords du canal Saint-Martin eurent braqué sur elles les caméras du monde entier. L'apôtre des miséreux et des mal-logés est décédé d'une infection pulmonaire tôt hier matin à l'hôpital du Val-de-Grâce où s'étaient réunis quelques-uns de ses proches. À 94 ans, le fondateur des disciples d'Emmaüs avait été hospitalisé quatre jours plus tôt pour une bronchite.

La disparition de ce défenseur infatigable des plus démunis a aussitôt ému toute la France. Peu avant midi, les cloches de Paris se sont mises à sonner. Dans tout le pays, on a réclaté des obsèques nationales. Un hommage national

VOIR PAGE A 8: ABBÉ

■ Autre texte en page A 2



L'abbé Pierre prenant la parole le 30 septembre 2004 lors de la pose de la première pierre des bâtiments destinés aux compagnons de la communauté d'Emmaüs, à Peltre, en France.



Ségolène Royal

ERIC FEFERBERG AFP

Ségolène Royal affiche ses sympathies souverainistes

Le courant passait hier à Paris entre la candidate socialiste et André Boisclair

CHRISTIAN RIOUX

Paris — La candidate socialiste à la présidence française, Ségolène Royal, n'a pas caché sa sympathie hier à l'égard de la souveraineté du Québec. Sortant d'un entretien de 15 minutes avec le chef de l'opposition, André Boisclair, elle a déclaré que l'objectif des souverainistes était «conforme aux valeurs qui nous sont communes, c'est-à-dire la souveraineté et la liberté du Québec. Et je pense que le rayonnement du Québec et la place qu'il occupe dans le cœur des Français vont dans ce sens».

ne Royal appuie la souveraineté du Québec ou simplement la démarche du Parti québécois? Personne dans l'entourage d'André Boisclair, qui amorçait hier une visite officielle de quatre jours en France, ne semblait vouloir répondre à la question. «Les Français ont bien saisi notre message. Je disais même qu'il y a de la sympathie. J'ai l'intime conviction que la France sera toujours aux côtés du Québec quels que soient les choix qui seront faits par les Québécois.»

Évitant de se réjouir de cette déclaration, André Boisclair s'est

Faut-il en conclure que Ségolène

VOIR PAGE A 8: ROYAL

ÉTATS-UNIS

Contourner Bush pour plafonner les émissions de CO2

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Un groupe d'industriels de premier plan a réclamé hier du Congrès américain qu'il plafonne les émissions de CO2 aux États-Unis et qu'il mette en place un marché de crédits d'émissions,

une demande qu'ils ont adressée au président Bush à 24 heures de son prochain discours à la nation.

La Maison-Blanche a immédiatement répliqué que le président américain n'entendait pas déroger à sa politique «volontaire» de contrôle des émissions de gaz à effet de serre (GES), mais le coup porté par

quelques-unes des quinze plus grandes entreprises étatsuniennes visait visiblement à mettre davantage le président sur la défensive et à placer le nouveau Congrès démocrate en position de force dans le dossier des changements climatiques.

VOIR PAGE A 8: BUSH



Le gouverneur de la Californie, Arnold Schwarzenegger, examine un moteur non polluant après la signature d'une nouvelle loi visant à réduire les émissions de CO2 dans le secteur du transport.

MAX WHITTAKER REUTERS

Complexe médical privé: une dérive, selon le PQ

KATHLEEN LÉVESQUE

L'ouverture d'un complexe de soins médicaux à mi-chemin du privé et du public n'est pas conforme à la loi 33 et représente même une «dérive» inquiétante, affirme le Parti québécois.

La députée Louise Harel, critique en matière de santé pour l'opposition officielle, s'indigne devant la création de ce complexe aux allures d'hôpital privé. Comme le révélait hier Le Devoir, si les patients doivent y payer des frais accessoires pour subir une chirurgie d'un jour, les honoraires du médecin sont assumés par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce service s'ajoute à d'autres soins offerts dans des cliniques privées attendantes dont les médecins ne participent pas au système public.

«C'est le pire de ce qu'on pouvait craindre. Le semi-privé est une dérive», a lancé hier Mme Harel. Selon elle, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, aurait dû rappeler à l'ordre les propriétaires du complexe. «Il n'est pas question

qu'il y ait en même temps des médecins participants à la RAMQ et des médecins désengagés. C'est le strict minimum, puisque c'est ça qu'il a fait adopter dans sa loi», a tranché la députée.

L'avocat Marco Laverdière, spécialiste de droit de la santé, explique que cette pratique que certains qualifient de mixte n'est pas légale: «Quand on parle d'étalement dans la loi, c'est que les médecins ne peuvent pas porter deux chapeaux à la fois.»

M<sup>r</sup> Laverdière ajoute toutefois que la définition donnée par l'instigateur du centre médical Rockland MD, le D<sup>r</sup> Fernand Taras, laisse voir qu'il y a une volonté de devenir un centre médical affilié, mais qui fonctionnerait avec des fonds publics. «Ça m'apparaît en droite ligne avec ce que prévoyait le projet de loi et s'inscrit en complémentarité immédiate du système public», ajoute M<sup>r</sup> Laverdière.

Si le centre médical souhaite jouer le rôle de clinique associée à un centre hospitalier, il aura à se

VOIR PAGE A 8: DÉRIVE



ATTA KENARE AFP

Un missile iranien Shahab-3

Washington veut des bases antimissiles à Prague et à Varsovie

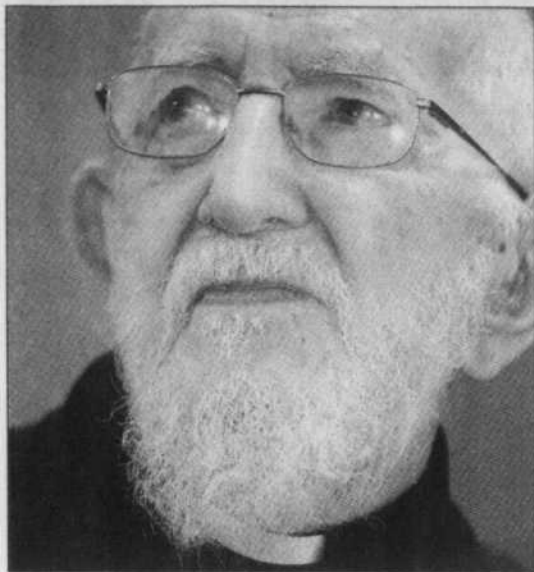
■ À lire en page B 5

INDEX

Table with 2 columns: Topic and Page Number. Includes Announces, Avis publics, Décès, Météo, Mots croisés, Sudoku, and Télévision.

Advertisement for Christiane Charette 9H on radio 95.1 FM. Includes photo of Christiane Charette and contact information.

## LES ACTUALITÉS

L'homme qui attendait  
la mort en souriant

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Je me sens fatigué.  
J'ai encore  
beaucoup de travail  
sur la table,  
mais plus d'énergie  
pour le faire. C'est dur.»

— L'abbé Pierre  
Montréal, juin 2004

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ce fut son dernier séjour à Montréal. L'abbé Pierre avait 92 ans et des poussières. Sa barbe blanche était claire-mée, ses gestes lents, son regard bas. Sa voix difficilement audible trahissait une grande fatigue physique. L'abbé Pierre souffrait en ce mois de juin 2004. Il portait lourd le poids des ans. Mais voilà: même voûté, le vieillard au regard bleu restait droit dans sa démarche.

Il avait survécu à mille et une aventures et autant de maladies, et plusieurs en étaient venus à croire que l'abbé Pierre était carrément immortel. Il riait de la remarque en rappelant que la faucheuse passerait bien un jour. Il le savait et en parlait déjà avec calme. «Depuis que je suis petit, je demande de mourir jeune. C'est raté», disait-il avec humour dans ces pages en 2004.

Il avait alors reçu *Le Devoir* dans une minuscule chambre de la Maison de la Providence, dans l'Est de Montréal, où il était hébergé. Il faisait chaud dehors, les feuilles avaient la vigueur et l'éclat des débuts d'été. L'abbé Pierre se reposait à notre arrivée. Cadre de simplicité totale pour un homme ainsi bâti.

Après avoir reçu un coup de main du journaliste pour se lever de son lit, il s'était assis dans une chaise berçante et avait demandé un peu d'eau pour son visage. Quelques minutes de silence puis

tard, il avait déposé son verre d'eau sur une table de chevet et approché son oreille de son interlocuteur, les mains jointes sur ses genoux.

L'abbé Pierre parlait avec la lenteur propre de ceux sur qui le temps n'a plus d'emprise. Sa voix n'était plus qu'un murmure, mais elle portait encore la passion qui a animé l'homme sur près d'un siècle. Un vibrato sourd. «Je me sens fatigué, avouait-il. J'ai encore beaucoup de travail sur la table, mais plus d'énergie pour le faire. C'est dur.»

Où trouvait-il encore la force de lutter alors que tout son corps lui lançait de se reposer? Il ne savait pas. Un mélange de dévouement, de foi, d'amour. Mais pas de colère. «Ce n'est pas un motif. Mais il faut être capable de s'indigner. [...] Nous avons deux yeux: un qui donne le courage de regarder le mal et de le combattre, et l'autre qui veut que nous regardions ce qui est beau... Ayons le courage de ces deux regards.»

## Solitude

Assis dans cette chaise berçante, l'abbé Pierre parlait généreusement, mais en comptant ses mots et en choisissant ses sujets. De lui-même avait-il ainsi abordé le sujet de la solitude, et plus précisément celui de la solitude dans la vie ecclésiastique. Recueilli, le prêtre avait dit avoir beaucoup souffert de ne pas avoir eu une présence à ses côtés. «Quand on fait le choix du célibat, il y a un désir de tendresse dont on est privé. Volontairement, bien

sûr, mais ce ne serait pas réaliste de penser que cette privation ne coûte pas.»

Et la mort? «On me taquine souvent à ce sujet, parce qu'on sait que je la désire, que je l'attends.» Il l'a pourtant frôlée souvent, dans sa longue vie. La maladie l'a frappé tout jeune, rappelait-il en touchant ses poumons. Il y eut ensuite la fatigue physique liée aux luttes sociales. Et puis toutes les fois où il a simplement échappé in extremis au grand rendez-vous.

Tombé dans une profonde crevasse en Suisse quand il aidait des gens à s'enfuir pendant la guerre; rescapé quand l'avion dans lequel il se trouve réussit un atterrissage d'urgence, sans réacteur, dans les années 50 en Inde; naufragé miraculé en 1963, en Argentine, où 80 personnes perdent la vie dans le Rio de la Plata pendant que lui s'accroche à un bout de bois à la dérive.

«J'ai ressenti à ce moment que la mort serait comme une rencontre longtemps retardée avec un ami, disait-il en 2004. Il n'y a pas de peur là-dedans. Ce n'est pas que je sois sans péché, mais se faire faire des reproches par un ami, ce n'est pas comme par un policier.»

La-dessus, le vieil homme avait demandé à se reposer. Nous avions fermé lumière et rideau en partant.

Le Devoir

Heffel  
VOUS INVITE À CONSIGNER

MAURICE  
GALBRAITH  
CULLEN  
The Bird Shop,  
St. Lawrence Street  
huile sur toile  
Prix de  
vente record:  
\$1,495,000



LAWREN  
STEWART  
HARRIS  
Geometric  
Composition  
huile sur toile  
Prix de vente:  
\$345,000

Suite à notre encan de l'automne 2006 dont le chiffre a atteint  
11.8\$ millions nous acceptons présentement des oeuvres en  
consignation pour notre encan d'art canadien du printemps.

Pour consulter gratuitement un de nos experts veuillez téléphoner  
au 514-939-6505 ou sans frais au 1-866-939-6505.

Lorsque vous consignez par l'entremise de Heffel vos oeuvres sont mises en vente  
sur le marché mondial ainsi qu'exposées à Montréal, Toronto et Vancouver.

## La Maison Heffel ~ Encanteurs et Évaluateurs

Vancouver • Toronto • Ottawa • Montréal



1840 rue Sherbrooke Ouest  
Montréal, Québec H3H 1E4  
Téléphone: 514 939 6505  
Sans frais: 1 866 939 6505  
Site web: www.heffel.com

13 Hazelton Avenue  
Toronto, Ontario M5R 2E1  
Téléphone: 416 961 6505  
Sans frais: 1 866 961 6505

2247 Granville Street  
Vancouver, C-B V6H 3G1  
Téléphone: 604 732 6505  
Sans frais: 1 800 528 9608

Courriel: mail@heffel.com

Les prochaines élections fédérales  
se tiendront avant 2008, selon Dion

MARTIN OUELLET

Québec — Les Canadiens seront à nouveau appelés aux urnes cette année, a déclaré le chef libéral, Stéphane Dion, hier.

Le nouveau leader du Parti libéral du Canada (PLC) a fait cette prédiction à Québec à la veille d'un caucus de deux jours de ses troupes dans la capitale.

«Je pense que nous aurons des élections avant 2008», a laissé tomber M. Dion, en point de presse, au terme d'une rencontre avec la mairesse de Québec, Andrée Boucher.

Le chef libéral a par la suite nuancé quelque peu ses propos en faisant remarquer que le prochain scrutin se tiendra assurément entre «les prochains deux mois et les prochains deux ans».

«Mon devoir est de m'assurer d'être prêt en cas d'élections dans les prochains deux mois», a-t-il souligné.

M. Dion répète qu'il ne souhaite pas d'élections hâtives mais prévient du même souffle qu'il pourrait défier le gouvernement de Stephen Harper lors du dépôt du budget.

«Je ne peux pas me lever en Chambre, par exemple, pour appuyer un budget qui m'apparaîtrait contraire à l'intérêt de la population», a-t-il dit.

## Québec

Ce n'est certainement pas un hasard si les libéraux fédéraux se réunissent à Québec cette semaine. Elu à la tête du PLC en décembre dernier, M. Dion maintient sur toutes les tribunes qu'il veut reconquérir la région de Québec, passée du Bloc au

Parti conservateur (PC) à la dernière élection.

La grande région de la capitale et sa voisine, Chaudière-Appalaches, ont élu huit des dix députés conservateurs du Québec.

D'ailleurs, le PC n'a de cesse lui aussi de courtiser la capitale, et devait tenir hier soir un grand rassemblement des militants sous le parrainage du ministre Lawrence Cannon.

## Kyoto

Avant sa rencontre avec la mairesse, M. Dion s'est adressé tôt le matin à quelques centaines d'élèves du Collège Saint-Charles Garnier, une école secondaire privée qu'il a lui-même fréquentée entre 1967 et 1972.

Le leader libéral a décoché plusieurs flèches à l'endroit du gouvernement Harper, l'accusant d'avoir fait perdre «un an au grand complet» au Canada dans ses efforts de lutte contre les gaz à effet de serre (GES).

Les conservateurs, a-t-il dénoncé, ont annulé 92 % des programmes de lutte contre les changements climatiques.

Heureusement, a ajouté M. Dion, le gouvernement Harper a senti le vent tourner et commence à remettre sur les rails les programmes de réduction de la pollution atmosphérique adoptés sous l'administration libérale précédente.

«Et vous savez très bien que s'il le fait, c'est qu'il est poussé dans le dos [...] Il voit dans quelle mesure l'opposition gagne en crédibilité et finalement il remet en place les programmes libéraux qu'il a coupés. Au moins, on obtient ça pour le moment», a-t-il mentionné.

Presse canadienne



Stéphane Dion

2007

08

09

10

11

12

13

## CONTINUEZ LA BELLE VIE



OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF OBLIGATIONS À TAUX FIXE OBLIGATIONS BOURSIÈRES OBLIGATIONS SÉCURISÉES OBLIGATIONS À ESCOMPTE OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ÉPARGNE FLEXI-PLUS PLAN ÉPARGNE PÉRIODIQUE OBLIG

ÉPARGNE  
PLACEMENTS  
QUÉBEC

VOTRE  
REER  
GARANTI  
À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

BONI  
DE  
1 %la première année  
pour les nouveaux  
fonds REERDONNEZ-VOUS LES MOYENS  
DE CONTINUER À FAIRE CE QUE VOUS AIMEZ.

## OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF

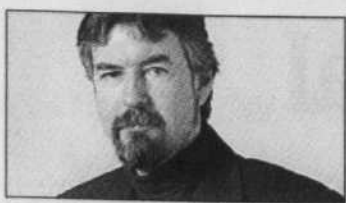
- + Taux avantageux garantis pour 10 ans.
- + Remboursables sans pénalité, chaque année, à leur date anniversaire.
- + Aucuns frais de gestion et d'administration.

ANNÉE	1*	2*	3*	4*	5*	6*	7*	8*	9*	10*
TAUX	3,40	3,50	3,60	3,70	3,80	3,90	4,00	4,10	4,30	5,25

4,40\* \* Includant le boni de 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER.  
Les taux annoncés peuvent varier en fonction des conditions du marché.

Épargne  
Placements  
Québec

## ACTUALITÉS



Michel David

Le  
crucifix

Il est de commune renommée que Lucien Bouchard n'a pas l'humeur très égale. À Ottawa comme à Québec, il a fait des colères mémorables.

Selon un de ses anciens ministres, une de ses pires crises est survenue quand André Boisclair a voulu entraîner le Conseil des ministres dans un débat sur la présence du crucifix à l'Assemblée nationale.

Hors de lui, M. Bouchard a coupé court à toute discussion, lançant à son jeune ministre qu'il ne serait pas un nouveau Joseph d'Arimate, ce disciple de Jésus qui avait obtenu de Pilate l'autorisation d'enlever son corps après la crucifixion.

Il faut reconnaître que le nouveau chef du PQ a de la suite dans les idées. Se réclamant de la «laïcité québécoise», il a réitéré la semaine dernière dans une entrevue au *Devoir* que le crucifix «n'a pas sa place là».

De toute évidence, il a réalisé avoir commis une gaffe. Il s'est donc empressé d'ajouter qu'il n'exprimait pas la politique officielle de son parti, mais simplement une «conviction personnelle». Peine perdue, cette histoire s'est retrouvée en première page.

Pour une fois que M. Boisclair donne franchement son opinion, faut-il encore lui tomber dessus? D'ailleurs, d'autres députés péquistes partagent son opinion. Si ce n'est pas la position du PQ, son chef pourrait-il préciser quelle est cette position? Que le crucifix est simplement un objet encombrant?

Il est remarquable que ce soit une députée libérale de confession musulmane, Fatima Houada-Pepin, qui, au nom de l'identité québécoise, ait manifesté l'opposition la plus vive à son retrait.

«Quand un symbole d'amour devient un symbole de division, je conçois qu'on doive l'enlever», a objecté le député péquiste de Saint-Hyacinthe, Léandre Dion, qui est pourtant un fervent catholique.

Encore faudrait-il se demander ce qui serait le plus divisif: laisser le crucifix là où il est ou l'enlever? Qui, au juste, réclame sa disparition? De plus en plus de Québécois de toutes origines y voient davantage une référence culturelle qu'un symbole religieux.

Le contexte qui a fait opter la France pour une laïcité intransigeante n'est pas celui du Québec. Il ne faudrait pas conclure de quelques égarements en matière d'accommodement que la société québécoise est menacée de désintégration sous la pression des intégrismes.

Le mieux est l'ennemi du bien, dit-on. Aussi bien à l'Assemblée nationale qu'à l'Hôtel de Ville de Montréal, on en est arrivé à un équilibre que rien ne justifie de briser. Au cours de la période de «recueillement» qui précède les délibérations, chacun peut chercher son inspiration où bon lui semble, peu importe ce qui est accroché au mur.

M. Boisclair était sans doute bien intentionné, mais la meilleure façon de provoquer dans la population une réaction négative contre l'accommodement raisonnable est précisément de la priver, au nom de principes abstraits, de symboles dont la présence ne nuit à personne, qu'il s'agisse d'un crucifix ou d'un arbre de Noël.

À la veille d'une campagne électorale, on peut se demander si le moment était bien choisi pour lancer un débat comme celui-ci. Pour reprendre le pouvoir, le PQ doit absolument récupérer des circonscriptions qu'il a perdues en région. Sortir le bon Dieu du Parlement n'est certainement pas être une priorité pour ces électeurs.

Il y a peu de chances que le crucifix devienne un grand enjeu de la prochaine campagne, mais certains candidats libéraux ou adéquistes se feront certainement un devoir de rappeler les déclarations du chef péquiste à ceux qu'elles pourraient indisposer.

Certains de ses députés auraient voulu que M. Boisclair s'implique davantage dans le débat sur l'accommodement raisonnable, plutôt que de laisser toute la glace à Mario Dumont, mais il a refusé.

Déjà, à l'époque où il n'était que simple député, il dénonçait ce qu'il percevait comme de l'intolérance, y compris au sein de son propre parti, quitte à en payer le prix. En 1993, il s'était attiré les foudres de Jacques Parizeau lui-même, qui s'était senti visé.

Au moment où, grâce aux bons soins des chercheurs libéraux, les médias faisaient apparaître de troublantes contradictions entre les positions antérieures de l'ADQ sur l'accommodement raisonnable et les récentes interventions de son chef, la prise de position de M. Boisclair constitue une heureuse position pour M. Dumont.

En 1999, l'ADQ avait encore des ambitions du côté de Montréal et semblait prête à tous les accommodements dans les écoles, y compris l'introduction de cours de religion distincts pour chaque confession et le réaménagement du calendrier scolaire pour éviter les conflits avec les fêtes religieuses juives, musulmanes ou autres. Aujourd'hui, M. Dumont dénonce plutôt ces accommodements comme un véritable danger pour l'identité québécoise.

Il est certainement choquant de voir un chef de parti ajuster ses principes à ses intérêts politiques du moment, mais le crime de lèse-crucifix risque d'être jugé encore plus grave.

Les libéraux, qui espèrent voir les électeurs péquistes plus conservateurs passer à l'ADQ, sont évidemment ravis, mais ils commencent à se demander si tout cela n'est pas un peu trop beau pour durer.

Ils n'ont pas oublié le coup qu'ils avaient eux-mêmes fait au PQ en 1998. Au moment où la crise du verglas lui avait fait retrouver la popularité de ses débuts, Lucien Bouchard avait été pris complètement au dépourvu par la démission de Daniel Johnson. S'il fallait qu'André Boisclair...

Il y a cependant une différence de taille. En 1994, M. Johnson avait perdu honorablement, mais il avait perdu quand même. Il n'y a aucun exemple d'un chef de parti qui ait jeté l'éponge sans avoir tenté sa chance au moins une fois.

m david@ledevoir.com



Croquis du présumé tueur en série Robert Pickton dont le procès a débuté hier.

FELICITY DON REUTERS

Début d'un long procès

## Pickton voulait un chiffre rond: 50

Le présumé meurtrier en série aurait avoué 49 meurtres

STEPHANIE LEVITZ

New Westminster, C.-B. — Robert Pickton a avoué qu'il avait tué 49 femmes et qu'il voulait en tuer une autre, pour atteindre la cible symbolique de 50, selon ce qu'a indiqué la Couronne hier à l'ouverture du procès du présumé tueur en série, en Colombie-Britannique.

«M. Pickton affirme qu'il en avait prévu un autre, mais ça c'est terminé là, c'était le dernier», a indiqué le procureur Derrill Prevett. Selon lui, Pickton aurait dit: «J'allais arrêter ça, j'étais seulement en train de planifier le dernier.»

Pickton aurait fait ces déclarations au cours d'un interrogatoire formel de la police, puis à un policier infiltré dans sa cellule de prison, a indiqué la Couronne aux jurés.

Il aurait confié à l'indicateur dans sa cellule qu'il était «traîneux» et que s'il n'avait pas été arrêté plus tôt, c'était entre autres parce que la police faisait mal son travail.

Selon le procureur, Pickton aurait dit: «J'allais en faire un autre, pour faire un chiffre rond à 50.» Pickton, âgé de 57 ans, est accusé d'avoir tué

26 femmes. Ce premier procès, qui devrait durer au moins un an, porte sur l'assassinat de six d'entre elles. Un procès pour les 20 autres suivra par la suite.

Les jurés — sept hommes et cinq femmes — ont été prévenus il y a déjà quelques semaines qu'ils entendraient des témoignages dignes de films d'horreur pour ce procès-épouvante. M. Prevett a commencé hier à détailler certains des témoignages épouvantables qu'ils devraient entendre.

Des policiers avaient arrêté Pickton en 2002 après avoir mené une perquisition dans sa ferme à la recherche d'armes à feu illégales. Les enquêteurs ont bel et bien déniché des armes et des munitions, mais ils sont aussi tombés sur une scène macabre où se trouvaient des restes humains, au moins un jouet sexuel et des menottes.

Deux têtes ont été trouvées à l'intérieur de seaux rangés dans deux grands congélateurs. Elles avaient été coupées verticalement avec une scie, et les mains des victimes avaient été insérées dans les crânes, a précisé le procureur Prevett.

Des analyses médico-légales ont identifié les restes comme étant ceux de Serena Abotsway et de

Andrea Joesbury. La tête de Mona Wilson a été retrouvée dans une poubelle de l'abattoir porcin de la ferme de Pickton, a-t-il ajouté.

Les enquêteurs ont aussi trouvé la mâchoire inférieure de Brenda Wolfe près de l'abattoir, tandis que des os humains se trouvaient dans la porcherie, mélangés au fumier, a poursuivi le procureur. Ces os ont par la suite été identifiés comme étant ceux des mains de Georgina Papin.

Un os de la mâchoire de Marnie Frey a aussi été découvert sur le site.

D'après Derrill Prevett, Pickton ne remet pas en cause le fait que l'ADN découvert sur le site est celui des victimes. Mais l'avocat de la défense, Peter Ritchie, a indiqué aux jurés que Pickton n'avait tué aucune de ces femmes, et il les a invités à faire preuve d'objectivité.

«Mon premier conseil pour vous est de ne pas vous laisser envahir par ce que vous avez entendu de la part de la Couronne ce matin», a-t-il dit, avant d'ajouter qu'il allait «vigouusement contester» certains éléments de la preuve de la Couronne.

Presse canadienne

EN BREF

## Beaudoin hésite

Louise Beaudoin reviendra-t-elle en politique? Elle tranchera dans dix jours, a confié au *Devoir* l'ancienne ministre des Relations internationales, hier. Et elle le fera publiquement. «Je vais me décider», a-t-elle dit, lassée qu'on lui pose constamment la question. Elle confirme être très ambivalente devant la possibilité de «replonger dans ce tourbillon»

qu'est la vie politique. D'autant plus que sa vie de professeure associée à l'UQAM lui est «très confortable». Selon certaines rumeurs, celle qui a appuyé Pauline Marois durant la course à la direction du PQ ferait comme l'ancien ministre Joseph Facal et ne replongerait pas, déçue par le leadership d'André Boisclair. Elle s'est toutefois faite très visible dans son ancienne circonscription, Chambly, depuis un an. — *Le Devoir*



Nilma SAINT-GELAIS

LE FOU DU  
PARADIS

Collection anglois et al.

400 pages • 28,15 \$  
ISBN 978-2-7601-4734-8GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal

514.845.5545

POUR VOUS  
TIRER D'EMBARRAS

ROLEX

OYSTER PERPETUAL LADY YACHT-MASTER  
ACIER ET OR JAUNE

Bijouterie  
Gambard  
Vente et service technique  
630-A RUE CATHICART, CENTRE VILLE MONTREAL (514) 866-3876

# LES ACTUALITÉS

## La gratuité scolaire pour sortir de l'impasse

ALEXANDRE SHIELDS

Québec devrait envisager sérieusement l'idée d'instaurer la gratuité scolaire pour les études postsecondaires, selon une étude de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), qui chiffre le coût d'une telle politique à 550 millions de dollars. Cette solution, abordable selon les auteurs, serait en effet plus viable qu'une éventuelle hausse des droits de scolarité, une option qui ne permettrait en rien de régler le problème du sous-financement du système.

Selon l'étude, le fait d'implanter la gratuité scolaire permettrait de garantir «une meilleure accessibilité» aux études et d'enrayer «les obstacles financiers et la pression liés à l'endettement». «Une dette scolaire n'a pas le même poids pour chaque individu, mais varie selon le milieu social dont il provient», explique Philippe Hurteau, coauteur de l'étude. «S'il y a gratuité scolaire, tous pourront avoir accès plus facilement aux études postsecondaires, et ainsi avoir une chance de se sortir de la pauvreté grâce à l'instruction. Toute la société y gagne.»

Chiffrant le coût d'une telle mesure à 550 millions de dollars annuellement, les auteurs estiment que cela représenterait une hausse de 4,2 % l'enveloppe de 13 milliards déjà consentie pour le réseau de l'éducation. M. Hurteau juge aussi que ce montant pourrait, par exemple, provenir, d'une part, des «des généreux avantages fiscaux consentis chaque année à des entreprises pourtant prospères». En clair, «la chose est économiquement possible. Il s'agit ici d'un choix politique», affirme-t-il.

Par ailleurs, selon les conclusions de l'IRIS, on ne pourrait pas régler le problème de sous-financement des universités en augmentant les droits de scolarité. «Les hausses de frais de scolarité ne sont pas une solution [...]. Elles ne font que transférer une infime partie des coûts sur les individus sans remettre en question le déclin systématique du financement gouvernemental en éducation», fait valoir le document, rappelant du même coup que la part de l'investissement public dans le revenu des collèges et des universités a diminué depuis 15 ans.

Philippe Hurteau cite d'ailleurs les cas de l'Ontario et la Grande-Bretagne, qui ont tous deux connu des augmentations substantielles de droits de scolarité au cours des dernières années. Or, «des gouvernements, plutôt que de se livrer aux réinvestissements nécessaires, ont poursuivi les réductions du financement public, substituant les sommes prélevées auprès des étudiants à celles qui provenaient auparavant de l'assiette fiscale gouvernementale», selon l'étude.

Du côté du ministère de l'Éducation, on estime plutôt le coût de la gratuité à un milliard de dollars. On attend aussi, pour le printemps, le rapport d'experts qui ont reçu pour mandats d'étudier divers scénarios de financement de l'éducation. Un de ces mandats porte notamment sur la question des droits de scolarité. Parmi les huit scénarios étudiés en lien aux droits de scolarité, six tablent sur des scénarios de hausse.

Le Devoir

## Les conservateurs ciblent les minorités pour percer à Montréal

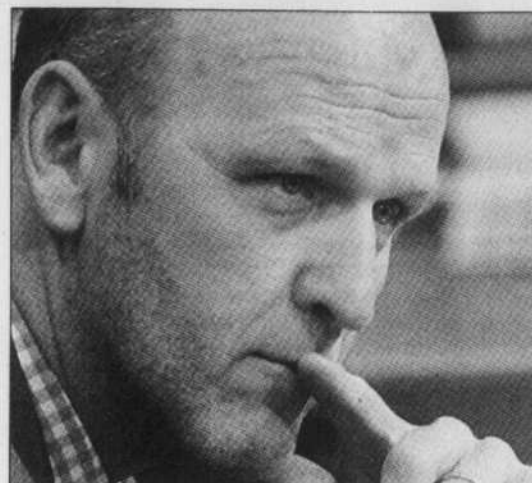
ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Malgré des sondages internes qui n'ont rien de très rassurant, le Parti conservateur doit absolument trouver un moyen de percer dans la région de Montréal, estime Michael Fortier et Lawrence Cannon, deux poids lourds du cabinet Harper au Québec. Une stratégie est d'ailleurs en marche pour séduire les anglophones et les allophones de Montréal, depuis trop longtemps négligés par le Parti conservateur, ont-ils confié au *Devoir* hier.

Il y a un an aujourd'hui, le Parti conservateur prenait le pouvoir, bousculant une capitale fédérale plutôt rodée au Parti libéral du Canada. Le premier ministre Stephen Harper soulignera d'ailleurs l'événement dans une allocution qu'il prononcera ce midi à Ottawa. Mais les conservateurs ont encore des défis à relever, notamment dans les grandes villes que sont Montréal et Toronto, où le PC a été incapable de percer il y a un an.

«Nos sondages internes montrent que les gens sont satisfaits du gouvernement Harper et, ça, c'est une donnée importante. Mais c'est aussi vrai que c'est plus difficile dans certaines régions. On ne se le cachera pas, à Montréal, c'est plus dur. Ce n'est pas le territoire le plus fertile», a affirmé au *Devoir* Lawrence Cannon, le lieutenant politique de Harper au Québec et ministre des Transports. D'ailleurs, dans l'ensemble de la province, les intentions de vote en faveur du PC ont chuté d'environ 10 % depuis un an, se situant actuellement autour de 15 %. Si le PC domine toujours à Québec, Montréal est largement responsable de ce faible résultat de 15 %.

Selon lui, il faut avant tout de la crédibilité pour séduire un électoralat urbain qui rechigne à appuyer les conservateurs, alors que les régions rurales adhèrent plus facilement aux valeurs du PC. «Cette crédibilité s'obtient par le lien de confiance. C'est ce que l'on essaie de développer. Une crédibilité, ça se gagne, et tenir nos promesses, c'est la base de tout»,



CHRIS WATTIE REUTERS

Michael Fortier

soutient Lawrence Cannon.

Le Parti conservateur met donc en place une stratégie pour séduire les Montréalais. D'abord, le PC veut consacrer beaucoup plus d'énergie aux communautés culturelles, depuis longtemps acquises au Parti libéral du Canada. «On aurait dû s'attarder aux allophones de Montréal depuis bien longtemps», a soutenu au *Devoir* Michael Fortier, sénateur, ministre des Travaux publics et responsable de la région de Montréal. «Le Parti conservateur n'a pas investi beaucoup dans les communautés culturelles depuis 15 ou 20 ans. On n'a pas passé beaucoup de temps avec les anglophones de Montréal non plus. Il faut bâtir des ponts, et c'est ce qu'on fait.»

Michael Fortier se donne en exemple pour souligner les efforts du PC. Il y a quelques jours, dans la

circonscription de Vaudreuil-Soulanges, où le sénateur tentera de se faire élire lors du prochain scrutin, Michael Fortier s'est adonné à une séance de questions-réponses avec des citoyens. «On va répéter ça dans plusieurs comtés. Il faut que les gens apprennent à nous connaître», dit-il, ajoutant que la séance s'est très bien déroulée dans cette circonscription située à l'ouest de Montréal. Actuellement, c'est le Bloc québécois qui détient cette circonscription à tendance fédéraliste.

Selon Michael Fortier, il n'est pas trop tard pour rallier les Montréalais à la cause conservatrice. «Il faut absolument percer à Montréal. Il n'y a pas de "peut-être" qui tienne. C'est plus qu'un objectif, c'est une priorité. Il n'est pas question de jet l'éponge.»

Des candidats-vedettes pourraient également aider le PC à démontrer son sérieux dans la région de Montréal. Lawrence Cannon vient d'ailleurs de recevoir le rapport du comité de candidatures chargé de prendre contact avec des candidats potentiels. Outre l'ancien p.d.-g d'Hydro-Québec, André Caillé, d'autres gros noms sont intéressés, dit-il. «Nous allons faire des annonces au fur et à mesure que les élections vont approcher», explique M. Cannon. Des conseillers municipaux, des maires et des gens d'affaires sont sur les rangs, dit-il.

Les deux hommes soulignent que la grande réalisation de la première année de pouvoir des conservateurs, c'est justement la réalisation rapide de plusieurs promesses électorales. «Très peu de gouvernements peuvent en dire autant», estime Michael Fortier. Il se dit «satisfait» du bilan gouvernemental, même s'il reconnaît que «ce sera les électeurs qui donneront le bulletin final».

Selon Lawrence Cannon, la grande différence réside dans la perception. «Les gens n'ont plus peur de nous. On nous dépeignait comme des Bonshommes Sept Heures il y a un an. Maintenant, les gens savent qu'on peut bien diriger le pays», estime-t-il.

Le Devoir

## Outremont et Lasalle-Émard réservées pour des candidats-vedettes

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le chef du Parti libéral du Canada, Stéphane Dion, n'aura que deux circonscriptions sûres à offrir à des candidats-vedettes au Québec: Outremont et Lasalle-Émard. Le chef du PLC a en effet décidé de se réserver le choix des prochains candidats dans ces deux circonscriptions seulement, ont confirmé au *Devoir* les deux nouveaux coprésidents de la commission électorale du PLC dans la province, Lucie Santoro et Michel Joncas.

La nouvelle révélée par *Le Devoir* il y a une dizaine de jours est donc confirmée. «Stéphane Dion s'est réservé deux comtés, Outremont et Lasalle-Émard. C'est sa prérogative. C'est toujours bon d'avoir quelques candidats-surprises à la veille d'une élection», explique Mi-

chel Joncas, avocat de Sherbrooke nommé hier coprésident de la commission électorale du PLC-Québec. Ce dernier a, avec Lucie Santoro, la tâche de préparer la prochaine bagarre électorale dans la province.

Il y a une dizaine de jours, de passage à Edmonton, Stéphane Dion soutenait qu'il préférerait que les membres du parti dans Outremont décident du candidat de leur choix, même s'il allait «suivre de près» la nomination et intervenir s'il le faut. Il semble que ce ne sera pas le cas, le chef ayant décidé de garder la main haute sur cette circonscription. La circonscription d'Outremont est libre à la suite du départ de Jean Lapierre, alors que Lasalle-Émard sera laissée vacante sous peu par l'ancien premier ministre Paul Martin.

En outre, Lucie Santoro et Michel Joncas désirent augmenter le nombre de candidates qui porteront les

couleurs du PLC lors du prochain scrutin. «Il faut recruter plus de femmes, c'est l'une de nos priorités», dit Lucie Santoro. Puisque les 13 députés libéraux fédéraux du Québec sont protégés lors de leur investiture, Lucie Santoro et Michel Joncas auront 60 circonscriptions libres pour atteindre le chiffre de 33 % de candidates.

Selon eux, «beaucoup de très bons candidats» se sont dits désireux de se joindre au PLC. Le doigté de Stéphane Dion, qui laisse une large place à ses adversaires et aux supporters de ceux-ci dans l'organigramme du parti, aide le recrutement. «Il n'y a aucune acrimonie. Tout le monde travaille dans le même sens», explique Michel Joncas. «Nous serons prêts pour l'élection et, en tant qu'organisateur, on espère qu'elle arrivera le plus tôt possible.»

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322  
Télécopieur : 514 985-3340

## LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

### I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

### LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322  
Télécopieur: 514-985-3340  
petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

### 575 DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC.  
Déménagements de tous genres  
Assurance complète 514-253-4374

### 695 AUTOMOBILES

SAAB 2003 AERO 9.5  
Cuir. Toit. 8 pneus. A1. Femme  
proprio. 15 900\$ 450-224-7665

Association québécoise des travailleurs d'apprentissage  
«J'apprends différemment parce que j'ai de la difficulté...»  
www.aqeta.qc.ca

### Le mémoriel

pour publication section décès

necrologie@lememorial.com  
2190, rue Mont-Royal Est  
Montréal (Québec) H2H 1K3  
(514) 525-1149  
Télécopieur : (514) 525-7999  
www.lememorial.com

Tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30

## AVIS DE DÉCÈS

**Venne, Simone (Lachapelle) 1913-2007**

À l'hôpital Fleury, 10 ans jour pour jour après le décès de son époux, Charlemagne Venne, Simone Lachapelle s'en est allée bien sereinement.

Ses enfants, Louise Elisabeth, Simon (Lucie Fournier), Jean, Michel (Françoise Gagnon), Françoise (Maurice Lavolette), Lucie (Gaston Denis), Jules-Pascal (Sylvie Bourque) ainsi que Denise Lagarde, sa fidèle compagne, l'ont accompagnée au bout de sa vie.

Pour assurer sa descendance, elle laisse quatorze petits-enfants et quinze arrière-petits-enfants. Lui survivent aussi ses cousines, Martine Gravel, Charlotte Labelle et Françoise Michaud et de nombreux neveux et nièces.

La cérémonie funéraire sera célébrée à une date ultérieure. Direction :

**Centre Funéraire Côte-des-Neiges**  
1-888-342-6565

**L'Heureux-Tourangeau, Ginette 1943-2007**

À l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal, le 20 janvier 2007, est décédée Ginette L'Heureux-Tourangeau, épouse de Guy Tourangeau, fille de feu Claire Lemelin et de feu Maurice L'Heureux.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa sœur Nicole (Normand Berthiaume), son neveu Martin (Sylvia Juarez), sa nièce Maryse (Pierre LePage), son petit-neveu Vincent et sa petite-nièce Laurence. Elle laisse également ses cousins et cousines, ainsi que ses amis et amies.

La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire Urgel Bourgie, 1255 Beaumont, Ville Mont-Royal.

**Urgel Bourgie**  
(514) 735-2025  
Consultez le registre à sa mémoire  
www.urgelbourg.com

le samedi 27 janvier 2007 de 13 heures à 15 heures, suivi d'un témoignage en mémoire de Ginette. Au lieu de fleurs, un don à la Fondation de l'hôpital Sacré-Cœur de Montréal serait apprécié.

### 103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

—AHUNTSIC— Penthouse—BE  
1333 p.c. 4 1/2. 2 Gar. 375 000\$  
www.dupropriete.com/44473

Métro Crémazie JOLI CONDO  
Joli coin 900 p.c. 2 c.c. fermées.  
Salon et s-manger à aire ouverte.  
Système alarme. Garage privé. À voir  
514-389-1298

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

3110 LINTON - 3 1/2 et 4 1/2  
Près HEC et STE-JUSTINE  
2 c.c. fermées. rénové. Eau ch.,  
équipé, chauffé. 514 271-4168

AHUNTSIC, Vue Rivière 2 1/2  
Demi s.-s. 620\$ hebdo, éclairé.  
Rénové. Libre. 514-382-9602

CDN - LUXUEUX GRAND 5 1/2  
sur 2 derniers étages. Vue except.  
Lumineux, 3 c.c., 2 1/2 s. de b.  
Cuisine équipée, balcons.  
Asc., pisc., sauna. Stat. Fév. 1998  
1950\$ chauffé. 514 575-0648

CDN - UldéM. Beau, grand 4 1/2  
Cachet, propre, tranquille, électros,  
balcon, rénové 755\$. Réf. exigées  
et vérifiées. 1-819-321-1717

### 160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO CADILLAC 4 1/2  
3 électros inclus. Libre  
900\$/mois. 450-447-8057

MÉTRO CRÉMAZIE 8 1/2 R. de c.  
Résidentiel ou professionnel. Libre.  
514 387-9898 514 772-4132

PLATEAU MONT-ROYAL  
luxueux 8 1/2. 1950\$/m chauffé.  
Stat. inclus. svp laisser mess.  
514-943-3496

PRÈS HEC - 6 1/2  
Cherchons professeur ou étudiants  
Haut duplex. Équipé, chauffé.  
Garage. Libre. 514 271-4168

QUARTIER LATIN 1000 p.c.  
1 c.c. ent. rénové, très ensoleillé.  
925\$ 514 843-8116 (jour)  
450 967-7273 (soir)

ST-DENIS PRÈS DE JARRY  
Beau 4 1/2, 2<sup>e</sup> étage. Libre. 560 \$  
514-383-0492

VERDUN 5 1/2 3<sup>e</sup> Paint. propre.  
Lumineux. Balcon, pl. bois.  
Chaudière n-inclus. Métro Verdun  
Imm. 650\$/m. 514-891-6858

VILLE MONT-ROYAL 5 1/2  
H-duplex, rénové, lumineux, balcon  
chauffé inclus, stat. Imm.  
1150\$/m. 514-891-6858

### 165 PROPRIÉTÉS À LOUER

PETITE PATRIE sur 2 étages  
8 pces, 2 sdb, meublé, jardin.  
Reno. Pl. bois. Près métro J-Talon.  
N-Fum. 1300\$/m 514-525-6674

POINTE-CLAIRE  
3 c. à c. Secteur tranquille, près de  
tout. 1 200\$ (non chauffé).  
Libre imméd. 514-482-0896 # 208

### 167 MEUBLÉS

ROSEMONT A A Z  
3 1/2 800\$ aussi 4 1/2 950\$  
Propre et calme. 514-346-7700

VX-MONTREAL - LOFT - 900 p.c.  
C.c. fermée, garage, piscine.  
1700\$/m tt inclus. 514 287 1313

### 170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

\*\*\* PARIS VII - XV \*\*\*  
Superbe 2 1/2 (Champ-de-Mars)  
T1 rénové et équipé, très ensoleillé.  
Sur jardin. Sem/mois 514-272-1803

À PARIS - Marais 400 euros/sem  
Provence - Toulon 400 euros/sem  
xyzapi@yahoo.fr

### 342 VÊTEMENTS, FOURRURE

MANTEAU DE CASTOR CANADIEN  
très long, grandeur 8 ans.

MANTEAU DE CASTOR AMÉRICAIN  
trois-quart, grandeur 8 ans.

Dans les deux cas,  
le prix demandé est de 500 \$  
514-838-8894

### 515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE  
OU EST LENT ?

Mise à jour et réparation  
P.C., Mac et portables.  
10 ans d'exp. Julien, étudiant.  
Service à domicile.  
514 573-7039

### 530 COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL  
Infos: www.sylviamassicotte.qc.ca

### 542 MASSOTHÉRAPIE

NOUVEAU - Meilleur MASSAGE  
Beautés de toutes nationalités.  
635 Provoost-Lachine 514 637-1979

### Météo Média

meteomedia.com

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Sol 3/-6	Sol 2/-6	Londres	Nua 2/1	Var 3/1
Moncton	Nua -7/-14	Nua -3/-12	Los Angeles	Sol 21/7	Sol 22/7
Saint-Jean	Nua -3/-6	Sol -2/-10	Mexico	Sol 21/7	Nua 19/7
Toronto	Nei -1/-15	Var -8/-19	New York	Nei 2/0	Nei 5/-4
Vancouver	Plu 7/4	Sol 8/2	Paris	Nua 3/1	Nua 4/0
Winnipeg	Var -11/-16	Nua -10/-21	Tokyo	Nua 8/5	Sol 9/6

Montréal	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Jeu	Vend
Aujourhul	-4	-15	-5/-20	-15/-19	-15/-20
Averses de neige, pdp 40%	Faible neige, pdp 40%	Possibilité d'averses de neige, pdp 40%	Passages nuageux.	Ciel variable	

Québec	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Jeu	Vend
Aujourhul	-6	-16	-6/-20	-15/-20	-16/-19
Nuageux avec percées de soleil.	Faible neige, pdp 30%	Faible neige, pdp 70%	Passages nuageux.	Nuageux avec percées de soleil	

Gatineau	Aujourd'hui	Ce soir	Demain	Jeu	Vend
Aujourhul	-4	-16	-9/-22	-15/-21	-16/-24
Faible neige, pdp 60%	Pluie nuageux.	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Ciel variable	

### La Météo sur votre cellulaire, tous les jours

Recevez les prévisions météorologiques chaque jour au moment choisi directement sur votre téléphone mobile.

Abonnez-vous dès aujourd'hui sur le site [meteomedia.com](http://meteomedia.com)

\*Des frais de \$0.15 par message seront portés à votre compte

### 161 SOUS-LOCATION

ILE-DES-SOEURS  
Grand 3 1/2 meublé, 4 mois.  
Garage, cable. 950\$ chauffé.  
450 538-5414

### 164 CONDOMINIUMS À LOUER

MOSAÏQUE SOUTHAM  
Centre-ville, Gauchetière / Bleury.  
Haute-gamme, Studio, app. + mezz.  
1 c.c., 2 c.c., 3 c.c.  
www.mosaïquesoutham.com  
Christine ou Eric 514-397-0002

Ville St-Laurent - Rue Muir.  
Château de Casson - 4 1/2.  
Solaire, foyer, pl. bois, 5 électros.  
Garage Pas d'animax. Réf.  
Libre. 1350\$  
514 924-4383 514 844-7275

### AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

# POLITIQUE

EN BREF

## Maisons des naissances: Couillard confirme

Le ministre de la Santé et des Services sociaux Philippe Couillard confirme sa volonté d'ouvrir 20 maisons des naissances au Québec afin de favoriser les accouchements avec sages-femmes,



Philippe Couillard

ainsi que nous le rapportions hier. «On n'a pas fait mystère de notre désir de continuer à développer l'accès aux services de sages-femmes au Québec, mais dans tous les lieux de naissance, selon le choix de la femme. C'est ça qui doit être le principe principal», a-t-il commenté, hier, à son arrivée à la réunion du caucus des députés libéraux, à Montréal. Le ministre Couillard assure que les résistances du monde médical sont chose du passé et que les mentalités ont changé. «Ça fait longtemps que, du côté des médecins, la réalité des sages-femmes est acceptée. Cette résistance qu'il y a eue au début s'est dissipée.» M. Couillard a tenu à rappeler que, selon les sondages, la majorité des femmes préférerait toutefois accoucher dans un centre hospitalier. — PC

## Une rumeur, rien d'autre, dit le ministre de la Santé

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, nie catégoriquement la rumeur qui le ferait passer au Parti conservateur. À son entrée au caucus des députés du Parti libéral du Québec, hier matin, le ministre Couillard s'est montré on ne peut plus clair. «Bien non voyons», s'est-il exclamé, quand les journalistes l'ont interrogé à ce sujet. La rumeur, dont certains chroniqueurs ont fait état, en fin de semaine dernière, faisait passer le ministre libéral provincial au palier fédéral pour devenir candidat du Parti conservateur. Cette rumeur, qui peut paraître surprenante de prime abord, étant donné la popularité du ministre Couillard, était accréditée par le fait que plusieurs lui prêtent des ambitions de succéder à son chef actuel Jean Charest, à qui il porterait ombrage. Mais M. Couillard s'est montré solidaire du Parti libéral du Québec. «J'ai très hâte à l'élection, de participer à la réélection de notre gouvernement et au succès du prochain mandat libéral», a commenté le ministre et député libéral de Mont-Royal, à Montréal. Il a dit ignorer d'où provenait cette rumeur. «Les rumeurs, vous savez, il ne faut même pas essayer de les retracer. L'important, c'est ce qui arrive dans la réalité. J'ai tendance à rester en contact avec la réalité», a-t-il commenté pour conclure. — PC

## Un flirt sans conséquence

Charest ne sévira pas contre un de ses députés qui a avoué ses sympathies souverainistes et qui a failli rejoindre le Parti québécois

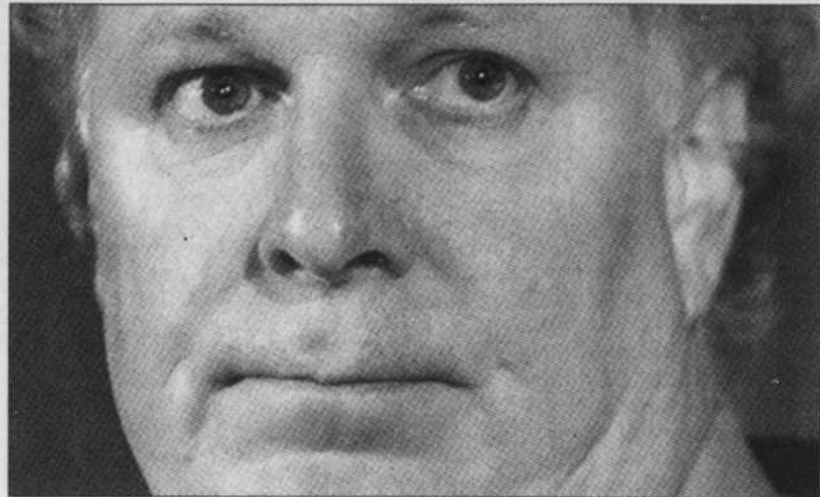
LIA LÈVESQUE

Le député libéral provincial Pierre Descôteaux, qui a failli passer au Parti québécois, ne sera pas l'objet de sanctions. Il demeure au PLQ et y fera même campagne en vue de la prochaine élection, assure le premier ministre Jean Charest.

M. Descôteaux a participé à la réunion du caucus des députés libéraux provinciaux, hier à Montréal. À cette occasion, il a eu une rencontre privée avec le premier ministre et chef libéral Jean Charest pour tirer l'histoire au clair.

Radio-Canada a révélé, la semaine dernière, que le député libéral de Groulx avait pris contact avec l'exécutif du Parti québécois de cette circonscription, en septembre dernier, dans l'espoir de devenir candidat pour la formation souverainiste. En 2003, il avait remporté les élections de justesse, avec 300 voix de majorité. Il avait remis sa lettre de démission à son chef Jean Charest, avant de se raviser.

Interrogé à son arrivée à la réunion du caucus, M. Descôteaux a nié avoir lui-même contacté le PQ, laissant même entendre que c'était plutôt l'inverse qui était arrivé. «Je



Jean Charest

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

n'ai pas approché les gens du Parti québécois. Vous savez, c'est le chien qui court après sa queue. Qui a fait, qui est venu en premier? Ce n'est pas important, ça», a-t-il lancé.

Après avoir rencontré le premier ministre et chef libéral, il a indiqué aux journalistes qu'il ne serait pas réprimandé pour avoir songé à traver-

ser le parquet de l'Assemblée nationale. Le premier ministre Charest a lui-même confirmé. «On n'a pas parlé de sanction; on a parlé d'avenir», a-t-il indiqué en anglais.

«M. Descôteaux fera partie de l'équipe quand on ira en élection», a ajouté le premier ministre.

Avec une pointe d'ironie, M. Charest

a fait la nomenclature des députés péquistes qui ont aussi traversé une période de réflexion, mais ont plutôt choisi de quitter leur parti. «Je fais le constat de ce que j'ai vu dans les derniers mois à l'Assemblée nationale: Jean-Pierre Charbonneau qui réfléchit et il quitte, Pauline Marois qui réfléchit et qui décide de quitter, Mme Léger réfléchit et décide de quitter, M. Tremblay réfléchit et décide de quitter, Jonathan Valois qui, lui, réfléchit et décide de quitter. Pierre Descôteaux réfléchit et décide de rester. Au PQ, quand ça réfléchit, ça part. Chez nous, quand ils réfléchissent, ils restent.»

M. Descôteaux avait pourtant laissé entendre qu'il était souverainiste, affirmant qu'il ferait partie de la «parade» s'il y avait un autre référendum.

Interrogé sur cette contradiction dans les idéologies, M. Charest ne s'en est pas offensé, affirmant que la question du référendum était, de toute façon, hypothétique.

«Il n'y aura pas de référendum. M. Descôteaux continue de travailler avec nous pour construire et améliorer la fédération canadienne. C'est ça le premier objectif que poursuit Pierre Descôteaux», a dit le premier ministre.

Presse canadienne

## Maher Arar reste suspect aux yeux des États-Unis

Washington — Maher Arar, un Canadien expulsé par les États-Unis vers la Syrie où il a été torturé, restera suspect aux yeux des autorités américaines, ont annoncé deux responsables américains dans un courrier aux autorités canadiennes rendu public hier.

Après un réexamen de son dossier, «nous restons d'avis qu'il est approprié que M. Arar soit maintenu sur la liste de surveillance», ont écrit le ministre de la Justice, Alberto Gonzales, et le ministre de la Sécurité intérieure, Michael Chertoff, en début de semaine dernière.

Cette décision est fondée sur des éléments obtenus par les autorités américaines, indépendants de ceux communiqués par Ottawa, ont ajouté les ministres, en proposant de fournir plus de détails lors d'une réunion confidentielle.

Maher Arar, 36 ans, avait été arrêté lors d'une escale à New York en 2002, et expulsé en Syrie, où il avait été détenu pendant près d'un an et torturé. L'année dernière, les autorités canadiennes l'ont blanchi de tout soupçon de lien avec le terrorisme.

Le Centre pour les droits constitutionnels (CCR), qui soutient M. Arar dans sa procédure judiciaire contre le gouvernement américain, a dénoncé la confusion provoquée par la publication de ce courrier vieux d'une semaine: la réunion confidentielle a eu lieu en fin de semaine dernière, et les autorités canadiennes ont déjà fait savoir qu'elles n'avaient rien appris.

«Il est maintenant clair que les États-Unis ont montré tout ce qu'ils avaient sur M. Arar au Canada, et qu'il n'y a aucune raison qu'il reste sur la liste de surveillance», a estimé l'avocate de M. Arar, Maria LaHood.

L'influent sénateur démocrate Patrick Leahy, qui s'était emporté la semaine dernière contre M. Gonzales au sujet de M. Arar, s'est déclaré hier «déçu» de ce courrier.

«La raison pour laquelle le cas de M. Arar est une telle plaie et un tel affront aux valeurs américaines, c'est qu'il a été envoyé en Syrie, sur ordre de l'administration Bush, où il a été torturé», a-t-il expliqué dans un communiqué.

«Et pourtant l'administration Bush n'a pas encore renoncé à cette pratique d'envoyer des détenus dans des pays qui torturent les prisonniers, et n'a pas encore présenté à M. Arar ne serait-ce que l'ombre du début d'excuses», a-t-il regretté.

Agence France-Presse

## Jetta TDI ou à essence, seulement 2,9 % à l'achat.

Une offre aussi puissante et économique que nos moteurs.



**La Jetta.** Nul besoin d'y goûter financièrement pour goûter aux plaisirs de conduire. Gavez-vous de route avec le célèbre TDI<sup>MD</sup> qui offre une autonomie allant jusqu'à 1 000 km<sup>†</sup> avec un seul plein. Ou mordez agressivement dans le bitume avec un moteur à essence 2,5 L ou 2,0 L turbo. Sans compter la panoplie de petites attentions prêtes à prendre la route : dispositif antipatinage, sièges avant chauffants, rétroviseurs extérieurs chauffants, toit ouvrant et vitres électriques, pour ne nommer que celles-là. La table est mise, n'attendez plus pour en faire l'essai.



Jetta à essence  
Jetta TDI<sup>†</sup>

Taux de 2,9%\*\*

4 ans / 80 000 km<sup>††</sup>  
Garantie limitée du véhicule neuf

Visitez [vw.ca](http://vw.ca) ou appelez au 1 888 ROULE VW pour plus de détails.

\*À l'exception des Jetta City 2007 et des Jetta TDI Édition Spéciale 2006. \*\*Taux de financement à l'achat de 2,9 % pendant 36 mois offert uniquement sur la Jetta berline 2007 et la Jetta TDI 2006, neuves, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Offre soumise à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Exemple de financement : un montant de 25 690 \$ au taux d'intérêt annuel de 2,9 % correspond à une mensualité de 747,30 \$ pendant 36 mois. Total des frais de crédit de 1 219,79 \$, pour une obligation totale de 26 909,79 \$. Les mensualités et le total des frais de crédit varient en fonction du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Offre d'une durée limitée pouvant être retirée en tout temps. †Selon la première éventualité. Les réglages et l'usure normale des pièces ne sont plus couverts par la garantie après 12 mois ou 20 000 km, selon la première éventualité. ††Carburant diesel requis. Distance approximative sur l'autoroute de 1 057 km (5,2 L/100 km) et en ville de 833 km (6,6 L/100 km) pour la Jetta TDI manuelle avec moteur de 1,9 litre. Distance approximative sur l'autoroute de 1 195 km (4,6 L/100 km) et en ville de 785 km (6,2 L/100 km) pour la Jetta TDI familiale manuelle avec moteur de 1,9 litre. Données basées sur un réservoir de 55 litres et sur les données de consommation de Transports Canada. Données fournies à des fins de comparaison seulement. Votre consommation peut varier selon les accessoires et l'utilisation. Tous les détails chez votre concessionnaire.

# ÉDITORIAL

## Les jurés oubliés

Le début du procès de Robert Pickton s'avère déjà pénible pour les familles des victimes qui n'ont pu, dès hier, retenir de bien compréhensibles larmes. Mais le procès s'annonce aussi très dur pour les grands oubliés des procès de cette nature: les jurés, tenus d'être au poste pour la prochaine année, peu importe les émois à travers lesquels ils passeront. On applaudit à la tradition du jury dans notre système juridique, mais à quel prix?

**P**eu de gens peuvent comprendre l'épreuve qui attend les jurés du macabre et historique procès Pickton. Mais il s'en trouve quelques-uns qui peuvent se mettre dans leur peau: les ex-jurés du procès de Paul Bernardo. Et ceux-ci, interrogés sur l'affaire Pickton, ont eu le même frémissement: quoi, ce procès durera un an! Quelle folie! Eux-mêmes ont passé quatre mois à voir se déployer l'horrible preuve qui a conduit à la condamnation de Bernardo. Ce fut long, complexe (86 témoins avaient été entendus; on en attend 240 au procès Pickton), terrible; certains jurés prenaient des somnifères pour arriver à dormir. Et l'on pratiquait l'humour noir pour arriver à se détacher des propos tenus, des photos vues, des vidéos de torture visionnées à répétition.

Même s'ils ont eu droit, à l'issue du procès, à une aide psychologique, ces jurés sont restés marqués par ce qu'ils ont vécu. Ils avaient beau croire très fort à leur devoir de citoyens, rien ne les avait préparés à cela, disent-ils aujourd'hui. Dans quel état seront les 12 jurés du procès Pickton quand celui-ci prendra fin? On peut en dire autant des familles des victimes. Mais elles peuvent décider (et plusieurs ont déjà dit qu'elles agiraient ainsi) de n'assister qu'à quelques jours de procès. Il leur sera possible, en dépit de la douleur, de «fermer la télévision sur le film d'horreur», pour reprendre l'expression du juge James Williams quand il s'était adressé, en décembre, aux candidats jurés.

C'est un choix que ceux-ci n'auront pas. L'affaire Pickton a donné l'occasion à quelques rares voix de remettre en question l'institution du jury quand le procès s'annonce démesuré. Actuellement, en droit pénal canadien, un accusé a

le choix entre un procès devant juge seul ou devant juge et jury. Il faut de bien rares ententes entre la Couronne et la défense pour renoncer au jury (ce fut le cas au procès sur l'explosion du vol 182 d'Air India: heureusement, il a duré deux ans!). Le jury est vu comme un élément indissociable de la justice, un fleuron de la démocratie.

Mais les procès sont plus longs qu'avant, plus techniques aussi, et la rémunération des jurés reste faible. Au Québec, l'allocation est de 90 \$ par jour; en Colombie-Britannique, le montant varie selon la durée du procès, mais les jurés du procès Pickton, qui devraient siéger quatre jours par semaine pendant un an, recevront... 17 000 \$! Pour des travailleurs syndiqués, le mal est moindre puisque plusieurs conventions collectives prévoient que l'employeur comble la différence entre l'allocation et le salaire. Mais pour les autres! Au Québec, ce sacrifice financier avait été mis en lumière, il y a cinq ans, par une jurée du mégaprocès des Hells Angels, une artiste qui avait raconté à la journaliste Anne-Marie Dussault que les quatre mois du procès, qui avait finalement avorté, lui avaient fait perdre quelque 100 000 \$ de contrats. Son témoignage avait été chaudement applaudi... sans rien changer au problème.

Or, que constate-t-on au procès Pickton: que ce sont surtout des retraités qui y siègent! Est-ce ce qui est souhaitable pour l'institution-jury, censée refléter une variété de citoyens? Et souhaitons-nous vraiment qu'au nom de la démocratie, 12 d'entre nous mettent leur vie entre parenthèses pendant un an, peut-être plus? Les avocats, les juges, les policiers, ont fait le choix de leur profession: ils sont payés en conséquence. De plus, ils s'attendent, en œuvrant en matière criminelle, à être un jour confrontés à l'horreur. Pas le simple citoyen mandé par convocation.

Certes, au Québec, un juge peut autoriser les jurés à se faire rembourser cinq séances de «traitement psychologique». On peut croire qu'en Colombie-Britannique cette aide existera aussi (elle est déjà offerte aux familles des victimes). Mais est-ce suffisant quand, pendant des mois, dans un dossier difficile, on vit le stress de décider du sort d'un concitoyen, d'être confronté à la peine des familles, à la folie médiatique et au mal à l'état pur? Et qu'il faut, en plus, absolument tenir le coup: car si deux jurés se désistent ou tombent malades (en un an, et l'âge aidant, tout est possible), le procès avortera et il faudra tout reprendre à zéro.

Certains fleurons de notre justice méritent décidément d'être réexaminés.



Josée Boileau



## LETTRES

### Mauvaise langue

Les accommodements des uns et des autres ont pour résultat d'édifier des barrières toujours plus hautes entre les minorités et la majorité. C'est ainsi que des individus qui fréquentent leurs propres écoles et magasins en viennent à construire une ville dans la ville.

De tous les accommodements, celui que l'on tolère le plus, qui semble aller de soi au point de ne plus en paraître un, est l'accommodement linguistique. Il nous mène à accepter sans broncher le surfinancement des institutions de langue anglaise et l'anglicisation des immigrants.

Cet accommodement, non seulement nous coûte cher en terme d'argent — on n'a qu'à penser aux coûts du futur centre universitaire de santé McGill de même qu'aux 60 millions attribués par Québec à l'Université Concordia pour son école de gestion John-Molson et aux 10,5 millions de dollars consentis par Québec et Ottawa au collège Dawson pour la construction de locaux pédagogiques et à l'agrandissement de l'espace réservé aux activités étudiantes rendus nécessaires par l'accroissement de l'effectif étudiant —, mais il contribue au recul du français.

Pourtant, du côté de la population et des élus, seul l'accommodement religieux provoque des vagues, lesquelles ont pour effet de noyer le poisson.

Caroline Moreno  
Le 19 janvier 2007

### La véritable nature de l'accommodement

Devant les récents événements et la polarisation des débats qui suivirent l'application

d'accommodements raisonnables, il importe de s'arrêter et de se rappeler les principes qui forment notre société et qui relèvent eux-mêmes de cet état de fait.

On doit saisir que le choix: collectif de vivre dans une société laïque n'est pas un choix anti-religieux ou anti-croyances, bien qu'on le comprenne souvent en ce sens. Nous avons collectivement décidé de reléguer la religion à la sphère privée, et c'est dans cette distinction que s'articule l'accommodement raisonnable avec comme seule limite la Charte des droits et libertés, dont se réclament justement les demandeurs d'accommodement raisonnables particuliers.

Une société tolérante et libre doit permettre à tous les individus de s'exprimer et de vivre leurs choix religieux. Cette liberté se trouve à la base même de notre contrat social et réalise l'accommodement raisonnable. La proposition est la suivante: nous laissons l'individu libre de ses choix, tant qu'ils ne s'opposent pas à l'expression de cette même liberté chez l'autre. La société se doit par principe d'englober toutes les possibilités, tous les choix individuels, de la manière la plus neutre possible avec comme principe d'égalité des droits entre les individus.

Dans le débat actuel, le devoir de raison semble être le seul fardeau de la société et non celui des particularismes religieux qui, par nature, n'ont pas l'obligation de prendre en compte la réalité objective. La responsabilité d'ouverture et de tolérance incombe tout autant aux individus et communautés qui décident de se particulariser par leurs croyances. Le véritable accommodement raisonnable s'articule donc, pour ces gens, dans la mise de côté de certaines de leurs valeurs au nom de ce même accommodement.

Bien sûr, il leur est possible de se prononcer

dans les débats comme tous les citoyens et organismes qui la composent. Leurs considérations doivent être entendues au même titre que n'importe quelle opinion et traitées comme telles, puisqu'elles exposent un point de vue, dogmatique certes, mais qui fait lui aussi partie de la société.

Il ne s'agit pas de proclamer une société aseptisée ou les expressions individuelles sont entièrement reléguées à la sphère privée, une société intrinsèquement envers toutes manifestations publiques de particularismes religieux. Le devoir de raison doit être impartit équitablement entre les individus et la collectivité, c'est à ces conditions que le véritable accommodement raisonnable se réalise. Il ne s'agit pas de négocier ou de travestir les principes d'égalité ou de liberté devant l'intransigeance de certains.

Mathieu Hains  
Le 15 janvier 2007

### Montréal, une ville sale ou une sale ville?

Après avoir voyagé quelque temps en Europe et dans les Maritimes, j'ai été frappée, à mon retour, par la saleté qui règne dans les rues et les ruelles de Montréal. Les Montréalaises et les Montréalais seraient-ils à ce point sales? Pourtant les Nord-Américains ont la réputation d'être propres (que d'annonces de détergents, tuteurs de saleté en tout genre!). Non, je pense que l'on manque de respect, envers soi-même et envers les autres. Ou bien seroit-on devenus à ce point indifférents, que l'on tolère la saleté, même dans notre cour?

Marie-Cécile Laroche  
Montréal, le 18 janvier 2007

## LIBRE OPINION

# L'enseignement de la philosophie au collégial: triste bilan

PIERRE DESJARDINS  
Auteur et professeur de philosophie  
au Collège Montmorency

**J**e n'ai jamais tellement discuté de philosophie avec mes collègues. C'est que, voyez-vous, dans mon département, tout comme dans beaucoup d'autres départements de philosophie au collégial, on considère en général que ceux qui théorisent peuvent être un danger puisqu'ils remettent en cause ce qui est enseigné. Aussi préfère-t-on se limiter aux questions strictement techniques, à savoir, par exemple, le droit des étudiants d'aller aux toilettes durant les cours ou la façon de pénaliser leurs retards ou leurs absences.

En fait, disons-le, c'est au sujet de ces questions passionnantes que nous nous réunissons régulièrement. Mais sur la philosophie comme telle, nenni! Disons même que la philosophie est devenue chez nous un sujet tabou. Or, évoluer dans un climat aussi fermé et stérile est difficile, pour ne pas dire démoralisant à la longue.

Certains de mes collègues lisent très peu et avouent même que la philosophie n'est plus d'aucun intérêt pour eux. Faut-il le dire, ils ont été embauchés à une époque où un simple bac en philosophie suffisait et où l'on n'avait qu'à se dire marxiste pour décrocher un emploi. Cela est particulièrement vrai pour toute la première génération d'enseignants du collégial (celle des baby-boomers).

Pourtant, ce sont ces mêmes enseignants qui, aujourd'hui, s'accrochent à leur emploi et refusent obstinément de prendre leur retraite, empêchant par là de jeunes recrues dynamiques et davantage diplômées de les remplacer. C'est ainsi que plusieurs départements de philosophie de la province se retrouvent dirigés par des pépères gâteux et, disons-le, plutôt insignifiants.

Pendant qu'ils accumulent libérations sur libérations pour des tâches pédagogiques et administratives bidon, les quelques jeunes nouvellement em-

bauchés doivent se taper des classes surpeuplées où s'entassent entremêlés redoubleurs et décrocheurs.

Les vieux astreignent de plus les nouveaux aux tâches les plus ennuyeuses: participations à des comités et à des réunions de toutes sortes, disponibilité accrue, travail de secrétariat, etc. Devront-ils bientôt servir beignes et café à leurs aînés pour s'assurer de garder leur emploi?

### L'ennui pour les étudiants

Et pour les étudiants, la situation n'est guère mieux: trop d'entre eux ont la fâcheuse impression que leur professeur de philosophie ne se sent aucunement touché par la matière qu'il enseigne. Loin de représenter pour eux un modèle à suivre ou un idéal de savoir, il leur apparaît plutôt comme un être incapable de transmettre quoi que ce soit d'intéressant, si ce n'est un savoir pétrifié et sclérosé né d'une pédagogie répressive.

Rappelons à ce sujet qu'il y a quelques années, le ministère de l'Éducation stipulait que l'enseignement de la philosophie devait en priorité servir à développer des habiletés intellectuelles. Selon les pédagogues du ministère, lesdites habiletés, développées à partir de l'analyse de très courts textes philosophiques, seraient utiles pour l'étudiant dans des matières jugées plus importantes, comme les sciences, les mathématiques ou les techniques.

Aussi, bien que certains étudiants du collégial manifestent encore de l'intérêt pour la philosophie et posent des questions intéressantes, l'enseignement se voit malheureusement aujourd'hui obligé de les ramener à l'ordre: il leur rappelle d'abord l'objectif du cours, celui de développer des habiletés intellectuelles. Ensuite, il leur rappelle le but du cours: atteindre des compétences sommatives et formatives. Finalement, il les avise que tout étudiant qui erre dans des considérations autres risque de couler sa session... Beau programme éducatif!

Je ne suis pas de ceux qui croient qu'il faille dénaturer le sens de la philosophie pour en sauver l'ensei-

gnement. Certains professeurs en sont venus à utiliser des diagrammes à partir desquels on peut enchaîner la pensée de n'importe quel auteur dans un vaste organigramme préconçu. On comprendra ici qu'il s'agit moins de s'attarder à la pensée d'un philosophe que de la situer dans ce système utilitariste.

Dans d'autres cas, nous assistons à la mise en ordre de capsules philosophiques que l'étudiant devra apprendre par cœur et régurgiter intégralement le jour de l'examen. Les contenus de cours, les exercices, les examens et les évaluations sont standardisés au maximum. Plus aucune place pour l'autonomie, la réflexion ou la créativité. Évidemment, la façon la plus aisée d'entrer dans ce cadre ridicule des habiletés intellectuelles est l'utilisation du manuel guide.

Signalons que ces dernières années, de multiples manuels guide pour l'enseignement de la philosophie au collégial ont été produits. Plusieurs départements, acquiesçant servilement aux demandes du ministère en ce domaine et cédant aux pressions de maisons d'édition scolaire, conseillent fortement et exigent même parfois de leurs nouveaux enseignants qu'ils utilisent tel ou tel manuel guide. Dans certains départements, ceux qui refusent de se plier à cette exigence risquent la porte ou encore sont montrés du doigt et alors contraints de justifier leur plan de cours point par point, virgule par virgule.

Signalons qu'au niveau provincial, on redéfinit présentement les devis (contenus de cours) en fonction de l'utilisation de manuels guides. D'ailleurs, ceux que le ministère embauche pour redéfinir ces devis sont souvent les mêmes qui travaillent à produire des manuels pour le compte de généreuses maisons d'édition scolaire.

Dans un manuel guide, précisons-le, tout est fait et pensé d'avance avec, en prime, un cahier d'exercices attendant où des choix de réponses sont déjà établis. Dans certains manuels, le choix de réponses est si restreint qu'il se réduit à vrai ou faux. Notons que comme l'usage de ces manuels exige

très peu d'écritures, cela simplifie grandement la correction. C'est ici la voie de la facilité par l'uniformisation qui prime. Évidemment, on comprendra que, suivant cette perspective utilitariste, d'autres méthodes de formation plus sérieuses mais beaucoup plus exigeantes au niveau pédagogique, comme le tutorat ou le séminaire, sont par ailleurs dûment rejetées. Voilà bien où nous a menés la réforme au collégial.

### La délibération

Or, jusqu'où pourrions-nous continuer à appeler enseignement de la philosophie ce qui est plutôt un exercice anti-intellectuel où il s'agit moins de discuter et critiquer des idées que de les encartonner et de les rendre si vides qu'elles soient définitivement à l'abri de tout débat? Lorsqu'on discutait de philosophie dans la Grèce antique, ce n'était pas pour développer de quelconques habiletés utiles à autre chose, mais bien pour entamer des considérations importantes qui débouchaient sur des prises de position citoyennes.

Il est donc plus que temps de libérer l'enseignement de la philosophie de ses carcans. Il faut lui enlever tout ce que les pédagogues et fonctionnaires du ministère de l'Éducation, profitant de la paresse et de l'incompétence intellectuelle de certains enseignants, ont pu y ajouter comme conneries ces dernières années, pour revenir à l'essentiel, c'est-à-dire la philosophie elle-même.

Plus le professeur de philosophie du collégial se sentira concerné par son enseignement, plus l'étudiant se sentira interpellé et intéressé par cet enseignement dynamique.

Rappelons-nous quels étaient les maîtres qui, lors de nos études, ont su nous marquer et dont nous nous souvenons encore avec admiration. N'était-ce pas justement des passionnés dont le plaisir d'enseigner nous transcendait, précisément parce qu'ils avaient quelque chose à dire? Sinon, à quoi bon enseigner la philosophie?

## IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Grâce à la signature récente de la loi sur les commissions militaires par le président Bush, nos voisins américains pourront expulser encore plus aisément des Canadiens dans des pays où ils seront torturés.

## Listes d'interdiction de vol

## Il faut revoir nos liens en matière de sécurité avec les États-Unis

MAUDE BARLOW

Présidente nationale du Conseil des Canadiens et auteure de Dormir avec l'éléphant, L'avenir du Canada à l'intérieur de la forteresse de l'Amérique du Nord (Borealis, 2006)

Il ne reste plus que quelques semaines avant l'entrée en vigueur de la liste d'interdiction de vol du Canada. Cela signifie que tous les voyageurs qui voudront dorénavant entrer au Canada ou en sortir feront l'objet d'une vérification visant à déterminer si leur nom figure sur une « liste de personnes jugées inadmissibles » que le gouvernement du Canada ne veut pas voir prendre l'avion. En outre, la plupart des observateurs sont convaincus que cette liste sera partagée avec les États-Unis.

Mauvaise nouvelle pour les Canadiens, dont les droits légaux et humains ont déjà commencé à être remis en question par les dernières lois américaines. Sauf que pour bien faire entendre nos protestations, nous devons les situer dans le contexte de l'ensemble de la coopération en matière de sécurité avec l'Amérique de Bush.

La commission d'enquête sur l'affaire Maher Arar a révélé les conséquences du partage de l'information sur les Canadiens avec des agences de sécurité étrangères. Le juge Dennis O'Connor a souligné dans son rapport l'an dernier que, lorsque ce genre d'information se retrouve entre des mains étrangères, « elle sera utilisée conformément aux lois de l'administration étrangère, qui sont peut-être différentes des lois canadiennes ».

Il est plus que temps de revoir nos ententes en matière de sécurité avec des pays comme la Syrie et l'Égypte. Par contre, il ne faut pas oublier non plus que les États-Unis sont aussi un pays étranger. Parce que ce sont justement les lois de cette administration étrangère qui ont permis l'expulsion et la torture du citoyen canadien Maher Arar en Syrie. Et maintenant, grâce à la signature récente de la loi sur les commissions militaires par le président Bush, nos voisins américains pourront expulser encore plus aisément des Canadiens dans des pays où ils seront torturés.

### Risque énorme

Il faut savoir que cette loi promulguée en octobre 2006 prive tous les citoyens non américains, y compris les Canadiens, de leur droit constitutionnel à un procès équitable. Rien que ça. Oui, le président américain a maintenant le pouvoir de détenir des citoyens non américains sans les accuser et « d'interpréter la signification et l'application des Conventions de Genève » en matière de torture.

Pire encore, affirme l'American Civil Liberties Union, la loi « permet la condamnation à mort des personnes détenues, sur la base de révélations arrachées à des témoins sous la torture [et] aboutit rétroactivement les crimes de guerre des représentants de l'administration Bush ».

Alors pourquoi le Canada songe-t-il même à partager une liste d'interdiction de vol et à resserrer ses liens en matière de sécurité et de maintien de l'ordre avec les États-Unis quand cela fait courir un risque si énorme aux Canadiens?

### Le discret PSP

Depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001, d'aucuns réclament à grands cris, des deux côtés de la frontière, l'intégration des dispositifs de sécurité canadiens et américains. Ils vocifèrent surtout dans le cadre du Plan d'action pour une frontière intelligente de 2001 et du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) convenu par le Canada, les États-Unis et le Mexique en mars 2005.

Des douzaines de groupes de travail s'affairent en ce moment à la mise en œuvre du PSP par l'entremise de rajustements malins de la politique canadienne, particulièrement en ce qui a trait à la sécurité.

Si vous n'avez jamais entendu parler du PSP, c'est parce que notre gouvernement déguise avec grand soin ce qui est en fait des mesures de sécurité trinationales, en leur donnant une allure de solutions « fabriquées au Canada » pour lutter contre le terrorisme. Et cela est particulièrement troublant quand on constate à quel point le PSP calque ses normes sur les mesures de sécurité américaines. L'oncle Sam guette de plus en plus les Canadiens, errants ou non.

On voudrait nous faire croire que la liste d'interdiction de vol du ministre des Transports Lawrence Cannon est « fabriquée au Canada »? Voyons donc! Savez-vous ce que dit le rapport de 2006 aux leaders? Il dit ceci: les « systèmes [nord-américains] compatibles d'information préalable sur les passagers » et les « critères compatibles de signalement des présumés terroristes et criminels » sont des priorités du programme d'intégration de la sécurité du PSP dont l'élaboration doit être terminée d'ici juin 2007. Qu'importe la saveur canadienne de notre liste, elle est destinée à être approuvée bientôt à la sauce américaine, déjà constituée d'ingrédients aussi sulfureux que des militants pour la paix, des enfants et un sénateur américain.

### Données recueillies

Nous savons maintenant que le département de la Sécurité intérieure des États-Unis a accumulé de l'information sur tous les voyageurs qui entrent aux États-Unis ou qui en sortent, pour les coter selon leur risque d'être des terroristes ou des criminels. En outre, en vertu du système américain de ciblage automatique (Automated Targeting System) dont les

détails sont apparus à la fin de l'an dernier, les voyageurs n'ont pas la permission de connaître ou de contester leur « cote terroriste », même si elle peut être utilisée pour les détenir ou les expulser dans des pays où ils seront torturés.

Fait encore plus troublant, le rapport final de la commission Arar révèle que l'Agence des services frontaliers du Canada a également recueilli des données sur tous les voyageurs canadiens par l'entremise d'un Centre national d'évaluation des risques (CNER). « Les États-Unis et le Canada utilisent le même système d'analyse des risques », a écrit le juge Dennis O'Connor dans son rapport. Également, en vertu d'un « protocole d'entente convenu en 2005... », en ce qui concerne les passagers aériens arrivant au Canada ou y transitant et qui font l'objet d'un avis de surveillance lié au terrorisme ou à la criminalité grave, le CNER partage d'office les données [d'information préalables sur les passagers] avec le National Targeting Center.

Par ailleurs, la commission Arar a déclaré que, tôt ou tard, l'information sur tous les Canadiens qui voudront prendre l'avion en affichant une cote de risque supérieure à un certain seuil sera partagée d'office avec les autorités américaines. C'est en vertu d'une telle entente irréfutable de partage d'information que Maher Arar a été expulsé. Il avait atteint le seuil de la douleur.

S'il est évidemment important de collaborer avec les États-Unis à l'égard de certains problèmes communs en matière de sécurité, le mode de partage de l'information avec tous les gouvernements étrangers doit être délimité bien clairement. « La nécessité de partager l'information ne signifie pas que l'information doit être partagée sans contrôles », a écrit le juge O'Connor dans son rapport. « Elle ne signifie pas non plus qu'il faille échanger de l'information sans égard à sa pertinence, à sa fiabilité ou à son exactitude, ou sans égard aux lois protégeant les renseignements personnels ou les droits de la personne. »

La signature de la loi américaine sur les commissions militaires et les derniers rapports à propos du système américain de ciblage automatique témoignent éloquentement que les États-Unis ne se font guère de souci à propos des lois qui protègent les renseignements personnels et les droits de la personne. Ce qui n'empêche pourtant pas le Canada de poursuivre avec détermination l'intégration profonde de nos dispositifs de sécurité avec ceux de notre voisin, par l'entremise d'ententes trinationales opaques comme le partenariat nord-américain sur la prospérité et la sécurité.

C'est ce que nous devons absolument garder à l'esprit en protestant contre la nouvelle liste d'interdiction de vol du Canada. Parce qu'il est en train de se tramer des plans encore plus importants, et que le fait d'empêcher certains Canadiens de prendre l'avion n'est que la partie visible de l'iceberg.

### Passeport pour entrer aux États-Unis

## Pour une frontière sécuritaire

DAVID H. WILKINS

Ambassadeur des États-Unis au Canada

La portion de l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental qui touche les transports aériens entre en vigueur aujourd'hui. Cela signifie que tous les voyageurs qui entrent aux États-Unis par voie aérienne — y compris les citoyens canadiens et américains — doivent dorénavant présenter un passeport valide ou une carte NEXUS Air.

Si vous avez l'intention d'entrer aux États-Unis par voie terrestre ou maritime, vous avez encore le temps d'obtenir votre passeport, mais je vous conseille de le faire maintenant. En effet, la portion de l'Initiative qui touche les transports terrestres et maritimes entrera en vigueur au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2009. Même si nous ne connaissons pas encore la date exacte de ce changement, nous savons qu'à partir de ce moment, seuls les passeports valides ou tout autre document sécuritaire équivalent, approuvé par le gouvernement, seront alors acceptés à l'ensemble des postes frontaliers.

C'est très simple. Chaque canadien qui prévoit se rendre aux États-Unis devrait se munir d'un passeport. Il y a des rumeurs concernant des délais et des changements possibles à ces règles, mais personne ne devrait se fier à de nouveaux délais dans l'entrée en vigueur de l'Initiative. Je vous conseille donc d'obtenir un passeport afin de ne pas avoir à modifier vos plans.

Seules les cartes NEXUS Air, FAST ou (seulement pour les citoyens américains en ce moment) la carte-passeport seront acceptées comme alternative au passeport valide aux postes frontaliers terrestres et maritimes. Ces documents contiennent tous de l'information de pointe concernant la sécurité qui ne figurent pas sur un permis de conduire.

### Inquiétudes à apaiser

Plusieurs personnes, de part et d'autre de la frontière, ont souligné que le fait d'exiger un passeport pourrait réduire le tourisme et les échanges commerciaux et allonger les temps d'attente à la frontière. En réponse à ces inquiétudes, le Congrès des États-Unis a convenu de reporter, une fois seulement, l'implantation de l'Initiative.

Je comprends ces inquiétudes, je les crois légitimes, et je pense que nous y avons adéquatement répondu. Mon État natal, la Caroline du Sud, dépend aussi étroitement du tourisme que n'importe laquelle des provinces canadiennes, une réalité à laquelle j'ai été confronté lorsque j'étais responsable du budget en tant que président de la Chambre des représentants de la Caroline du Sud. Je comprends donc bien comment il peut être inquiétant pour les Canadiens d'entendre son voisin parler de changements majeurs à notre frontière commune.

L'été dernier, le président George W. Bush et le premier ministre Stephen Harper se sont rencontrés à la Maison-Blanche et ont eu une discussion franche sur l'Initiative. Le premier ministre Harper prend ce dossier très au sérieux et, à titre d'ancien gouverneur du Texas, le président Bush connaît bien les enjeux pour les communautés proches de la frontière. Mais comme le président Bush le faisait remarquer, l'Initiative est la loi, adoptée par le Congrès des États-Unis en 2004.

L'Initiative a été approuvée aux lendemains du 11-Septembre, la pire attaque terroriste dans l'histoire des États-Unis; 3000 innocentes victimes — dont 24 Canadiens — ont été tuées dans la pire attaque terroriste jamais commise sur le territoire américain, plus que lors de l'attaque surprise à Pearl Harbor pendant la Deuxième Guerre mondiale.

L'Initiative fait partie de notre réponse à cette tragédie et reflète nos efforts pour protéger les gens à l'intérieur de nos frontières. Nous croyons que nous avons le devoir fondamental de protéger toutes les personnes se trouvant dans notre pays des attaques terroristes, dont ceux en visite ou qui font un arrêt vers une autre destination. Et à ceux qui affirment que nous sommes moins en sécurité depuis le 11-Septembre, je dirais avec respect qu'il n'y a aucun nombre plus petit que zéro — le nombre de fois que l'Amérique du nord a été attaquée depuis que le président Bush, mon pays, et des alliés tels que le Canada, se sont engagés pour combattre les terroristes.

L'Initiative est un autre pas vers notre objectif ultime de rendre les États-Unis le plus sécuritaire possible. Tout en sécurisant nos frontières, nous simplifions le processus, réduisant de façon considérable le nombre de documents que les agents de douanes doivent vérifier. À elle seule, cette mesure réduira de façon significative le temps d'attente à la frontière, ce qui aura pour résultat de faciliter plutôt que d'empêcher les échanges commerciaux et le tourisme.

### Pas de frein

Une campagne de publicité vigoureuse est en cours aux États-Unis et ailleurs, afin d'alerter les Américains aux nouvelles exigences de l'Initiative, et les Américains y répondent par dizaines de millions. Plus de 73 millions de citoyens américains possèdent maintenant un passeport valide et nous prévoyons que 18 millions d'Américains en posséderont dans un an.

L'implantation sans heurts et efficace de l'Initiative comporte bien sûr quelques défis, mais personne aux États-Unis ne souhaite mettre un frein aux échanges commerciaux ou au tourisme avec notre voisin, meilleur ami et partenaire commercial, et nous continuons de travailler avec le gouvernement du Canada et des gens d'affaires afin de s'assurer de répondre à leurs inquiétudes.

Cependant, comme le président Bush l'a souvent dit: « On ne peut avoir d'échanges commerciaux et de tourisme sans sécurité. » L'Initiative nous offre tout ça.

Il est temps de cesser de regarder dans le rétroviseur et de se concentrer sur la route devant nous. Nous savons que nous devons améliorer la sécurité de nos frontières et avons trouvé des façons d'y parvenir. Nous devons maintenant regarder de l'avant et nous assurer que l'Initiative fonctionne pour nos deux pays.

Les États-Unis et le Canada partagent la frontière la plus longue et la plus prospère au monde. Grâce à l'Initiative, elle peut également devenir la plus intelligente, la plus sécuritaire et la plus sûre.

## La métamorphose: la culture il y a 45 ans

MICHELINE DUMONT

Historienne

Le supplément de l'Institut du Nouveau monde de ce samedi sur la culture québécoise m'incite à fouiller dans mes classeurs pour y extraire le supplément du Nouveau Journal du 7 avril 1962. Il est parfois utile de se rappeler d'où l'on vient.

En manchette « La pensée québécoise a six visages », avec en illustration les photos de Paul Claudel, Blaise Pascal, Georges Bernanos, Fiodor Dostoïevski, Jacques Maritain et Teilhard de Chardin.

Le journal a pris l'initiative d'interroger 125 intellectuels, sommés de donner la liste des cinq écrivains qui les ont le plus influencés. Les réponses de 90 d'entre eux ont pu être compilées et ont donné ce résultat: Claudel et Pascal nommés 13 fois, Bernanos et Dostoïevski nommés 12 fois, Maritain et Teilhard de Chardin nommés 11 fois, le reste à l'avenant. Seul auteur québécois dans la liste des nommés souvent: Lionel Groulx nommé neuf fois (avec Camus et Balzac). La Bible est citée huit fois.

Qui a-t-on interrogé? 14 clercs, 16 journalistes et critiques, 12 poètes, 15 romanciers essayistes et dramaturges, 18 professeurs d'université (toutes disciplines confondues) et une quinzaine de métiers divers: radio, cinéma, télévision, peinture, etc., comme l'écrit le romancier André Langevin qui commente les résultats (et qui figure dans la liste des interrogés).

Quatre femmes dans le lot: Germaine Guèvremont, Anne Hébert, Françoise Loranger et Claire Martin (qui a mis dans la liste les auteurs jeunesse de son enfance). Aucun membre de la communauté anglophone et, faut-il le préciser, des nations autochtones ou des communautés culturelles encore invisibles à cette époque pas si lointaine. On a publié in extenso les réponses de quelques personnes: Claude Jasmin, le Frère Untel et Jean-Charles Bonenfant.

### Tant d'absents

André Langevin fait ressortir la domination catholique, l'absence presque complète d'auteurs américains, des classiques grecs, des écrivains des Lumières, des grands romantiques; il discerne les diffé-

rences de générations, le combat des fils contre les pères, le caractère bourgeois de ces lectures et l'absence de curiosité scientifique. Il trouve aussi « admirable » que des intellectuels aient osé nommer des auteurs canadiens (sic). Il note enfin que les plus jeunes connaissent une liberté intellectuelle beaucoup plus grande que celle de leurs aînés.

Deux seules écrivaines (sur des centaines) reçoivent des mentions: Colette, nommée par Harry Bernard, et Germaine Guèvremont et Gabrielle Roy nommées par Marcel Dubé. Quelques curiosités: Robert Rumilly indique: Charles Maurras, point à la ligne. Dans sa liste, Jacques Godbout (le benjamin de cet aéroplane) insère: Hollywood. Tiens tiens! Pierre-Elliott Trudeau nomme: Descartes, Adam Smith, Nerwman, Freud et Laski.

Il faudrait tout citer. Chose certaine, aucune des interrogations qui figurent dans le supplément de l'Institut du nouveau monde, en ce début de 2007, ne transparaît dans ces listes et ces commentaires. En un demi-siècle, la culture et la pensée québécoises ont été complètement réinventées.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (commun Internet), Isabelle Paré (arts), Louise-Madeleine Rioux Soudy (Culture); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et cahier Culture); Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Ballarçon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpelt (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Bény (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Tallicier (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; à la rédaction: Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebat, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematis, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## DÉRIVE

SUITE DE LA PAGE 1

conformer à des règles très précises (permis, agrément et nomination d'un directeur médical) et à éclaircir les frais accessoires réclamés aux patients, prévient-on au cabinet du ministre Couillard. Cela étant, la clinique, qui a pignon sur rue dans la circonscription de Mont-Royal représentée à l'Assemblée nationale par M. Couillard, semble légale aux yeux du ministère.

«La tendance qu'il faut souhaiter dans l'avenir, mais surtout dans les régions urbaines, c'est ce type de partenariat entre des cliniques privées et le système de santé, ce qui fait que les gens vont pouvoir se diriger dans ces cliniques-là pour des chirurgies mineures sans que ce soit l'occasion pour eux de déboursier quoi que ce soit», a déclaré Philippe Couillard en marge de la réunion du caucus libéral qui se déroulait hier à Montréal.

Puis le ministre a ajouté qu'il ne fallait pas avoir peur du privé. «Ce n'est pas une catastrophe. Ce n'est pas le diable. Il suffit qu'il soit utilisé au service du réseau de santé public et dans une perspective d'accessibilité», a-t-il souligné.

Pour Louise Harel, cette nouvelle structure inspirée de la loi 33, apparaît comme la première extension privée du système public, c'est-à-dire que l'État prendra une partie du financement destiné aux hôpitaux publics pour la verser à des cliniques privées.

Le centre Rockland MD prend l'allure d'un mail commercial de la santé. Le bâtiment est traversé par un large corridor un peu comme ces galeries marchandes où les clients peuvent magasiner d'une boutique à l'autre. La différence ici, c'est qu'il s'agit de soins de santé.

Ainsi, de part et d'autre du corridor sont juxtaposés des services voués à la santé: ici, une clinique dentaire, là, un gymnase, plus loin, une clinique de psychiatrie et, en face, une clinique de médecine familiale ainsi qu'un centre de chirurgie et d'anesthésie.

Le complexe de soins intégrés, comme le qualifie D' Taras, est dirigé par un groupe d'investisseurs. Parmi ceux-ci, on compte le président de la firme de consultants SECOR, Marcel Côté, une éminente grise auprès des libéraux de Jean Charest.

Joint hier soir, M. Côté a dit représenter au conseil d'administration un groupe d'investisseurs. Il a expliqué que c'est surtout par curiosité qu'il a lui-même décidé d'embarquer dans cette aventure. «La volonté, c'est de respecter la réglementation québécoise et d'aller dans l'esprit de la réforme. Ils veulent faire des ententes avec les hôpitaux et prendre le trop-plein des chirurgies. Ça va être ça, le gros de la business», a affirmé M. Côté.

Ce dernier, qui a conseillé Jean Charest pendant la dernière campagne électorale et après, assure que la santé n'était pas au cœur des discussions. Il a également précisé qu'il n'avait pas de contrat sur les questions de santé. Notons toutefois que la santé était la priorité absolue de l'équipe libérale lors du scrutin de 2003 et que SECOR a signé l'année dernière un rapport sur le développement d'une technopole de la santé pour Montréal Internationale, financé notamment par Québec.

Le Devoir

SUITE DE LA PAGE 1

contenu de préciser que le projet souverainiste n'est «pas regardé ici avec une certaine distance», même si la décision se prendra au Québec.

Quelle qu'en soit la portée exacte, selon les observateurs, la déclaration de la candidate socialiste va bien au-delà de la position française traditionnelle de non-ingérence et non-indifférence. Elle rompt aussi avec la distance plus grande que la direction socialiste, contrairement aux gaullistes, avait traditionnellement manifestée à l'égard de l'indépendance du Québec.

Le courant passait visiblement hier entre la candidate et le chef de l'opposition. Ségolène Royal a indiqué que le programme des socialistes français se rapprochait de celui du Parti québécois. Elle a de plus souligné que le Québec était perçu en France comme un modèle en matière d'écologie. L'environnement est «un élément important de la carte de visite du Québec sur le plan international»,

dit Boisclair. Je pense que le gouvernement français apprécie les positions qui ont été défendues par le Québec sur ces questions».

À Ottawa, les réactions n'ont pas tardé. «L'expérience enseigne qu'il est tout à fait inapproprié pour un leader étranger de se mêler des affaires démocratiques d'un autre pays», a déclaré Stephen Harper. Le premier ministre dit s'attendre à ce que le prochain président français «comprenne l'histoire que nous partageons et le respect» qu'elle exige à l'égard du Canada et de sa population.

À la sortie du caucus de présidence, le premier ministre québécois Jean Charest a dit avoir invité Mme Royal à venir au Québec. «Madame Royal n'est jamais venue au Québec. [...] Ce que je sais, c'est que l'avenir du Québec, [...] c'est une chose que les Québécois décideront eux-mêmes.»

André Boisclair, qui dit vouloir présenter «le nouveau visage du Parti québécois», a aussi rencontré le premier ministre français, Dominique de Villepin, pendant 50 minutes. Ce dernier a recon-

duit son invité après l'entretien, ce qui est une marque de gratitude. Les deux hommes ont discuté de la situation politique française, du débat présidentiel, de la construction de l'Europe et de la mise en œuvre du protocole de Kyoto. Dans la matinée, le chef du Parti québécois avait rencontré le ministre de l'Emploi, Jean-Louis Borloo, et dîné avec l'ancien ministre Jean-Pierre Chevènement, rallié à Ségolène Royal.

Il y a quelques jours à peine, la visite d'Andrée Boisclair à Paris s'annonçait ardue, faute de pouvoir rencontrer les deux principaux candidats à la présidence. Arrachées à la dernière minute, les rencontres ont finalement été confirmées moins de 48 h avant l'arrivée d'André Boisclair. Selon un de ses proches, c'est Nicolas Sarkozy qui aurait accepté le premier.

André Boisclair trace un parallèle entre la déclaration de la candidate socialiste et celle du responsable des relations internationales du Parti socialiste au dernier congrès du Parti. Pierre

Moscovici avait alors ouvertement souhaité l'élection du Parti québécois. «Je ne dirai pas à cette tribune "Vive le Québec libre!", mais je dirai "Vive le Québec québécois!" Et nous espérons le succès du Parti québécois lors des élections au Québec l'année prochaine, pour que ce pays connaisse plus que son autonomie, une forme d'indépendance.» Ancien partisan de Dominique Strauss-Kahn, Pierre Moscovici est aujourd'hui conseiller de Ségolène Royal en politique internationale.

L'ancienne ministre des Relations internationales Louise Beaudoin, qui était venue en éclaireuse à Paris il y a quelques semaines, ne s'est pas montrée surprise outre mesure. Selon elle, on ne savait pas trop à quoi s'attendre de Ségolène Royal. «Ce qui est bien, c'est que, maintenant, il y a à gauche — on verra à droite — comme un réflexe pro-québécois, dit-elle. C'est 30 ans de travail.»

Aujourd'hui, André Boisclair doit rencontrer une demi-douzaine de sénateurs, le ministre des Affaires étrangères, Philippe

Douste-Blazy, et le président du Sénat, Christian Poncelet. Durant la semaine, il donnera une série d'entrevues, notamment au magazine L'Express, à TV5 et au journal Les Échos.

En fin de journée, le chef du Parti québécois a prononcé une conférence sur le projet souverainiste à l'Institut des sciences politiques de Paris devant environ 150 étudiants français et québécois. Interrogé sur l'intégration des immigrants, il s'est refusé à faire des parallèles entre la France et le Québec. «La dépendance où il y a une belle leçon à tirer de la France, dit-il, c'est sur la distance qu'il y existe entre l'État et la religion.»

Visiblement inspiré par la campagne présidentielle française, André Boisclair dit sentir en France «une volonté de changement et le désir de redonner de l'espoir aux Français. Il y a lieu de s'en inspirer...»

Correspondant du Devoir à Paris  
Avec Antoine Robitaille à Québec

## ABBÉ

SUITE DE LA PAGE 1

lui sera rendu vendredi, et une messe sera célébrée à l'église Notre-Dame. Le président Jacques Chirac a déclaré qu'il était «bouleversé d'apprendre le décès de l'abbé Pierre pour lequel il avait un immense respect et une profonde affection [...]». Il représentera toujours l'esprit de la révolte contre la misère, la souffrance, l'injustice et la force de la solidarité». Les deux hommes s'étaient croisés deux semaines plus tôt alors que l'abbé Pierre, qui sortait peu depuis quelque temps, avait assisté à la cérémonie des vœux présidentiels à l'Élysée.

Toute la journée, des passants se sont recueillis devant l'hôpital du Val-de-Grâce dans la chapelle duquel sa dépouille sera exposée à partir de mercredi. Il sera enterré dans l'intimité à Esteville dans une communauté Emmaüs où il a vécu de 1992 à 1999. Les témoignages de sympathie ont littéralement submergé les télévisions et les radios qui n'ont parlé de rien d'autre durant toute la journée.

Véritable icône vivante, l'abbé Pierre représentera toujours pour les Français le célèbre appel de l'hiver de 1954, date à laquelle il s'était écrié à la radio: «Mes amis, au secours! Une femme vient de mourir gelée.» C'était l'époque où les banlieues françaises ressemblaient à des bidonvilles d'Amérique latine. L'appel avait suscité une telle «insurrection de la bonté» qu'elle fit en quelques jours de son auteur la première star médiatique de l'aide humanitaire. Cinq ans plus tôt, ce frère mendiant de l'ordre des Capucins avait fondé une communauté de chiffonniers appelée les compagnons d'Emmaüs qui comptent aujourd'hui 350 communautés dans 41 pays, dont le Québec.

Longtemps avant les French Doctors et la mode de l'humanitaire, l'abbé Pierre affirmait sans hésiter: «Les médias existent, il serait idiot de ne pas les utiliser.» On ne compte plus ses «coups de gueule» en faveur des sans-le-sou: avec l'humoriste Coluche pour les Restos du cœur (dans les années 1980), contre les maires des grandes villes pour soutenir les squatters (1994), avec les expulsés de l'église Saint-Amboise à Paris (1996).

L'ancien ministre Bernard Kouchner, qui l'avait rencontré avant de fonder Méde-



L'abbé Pierre rendant visite à une famille de sans-abri à Paris pendant le redoutable hiver 1954.

cins sans frontières, voit d'ailleurs en lui un précurseur. «Je suis vraiment heureux d'avoir à ma petite mesure appris la leçon de sa colère, de son illégalité lorsqu'il fallait, de son ingénierie, de cette loi du tapage qu'il a inventée en 1954.»

Jusqu'à tout récemment encore, l'abbé Pierre était de toutes les manifestations pour le logement. Cet automne, malgré une santé précaire, on l'avait vu dans plusieurs assemblées. Avec sa voix chevrotante, il avait dénoncé les nouvelles dispositions légales permettant d'expulser les Tsigines ainsi que les expulsions d'un squat d'immigrants à Cachan, au sud de Paris. Durant les années 1990, ce fils d'un industriel lyonnais avait arraché au commandant Cousteau le titre de personnalité la plus populaire de France. Titre que lui ravira, des années plus tard, le joueur de football Zinedine Zidane.

Issu d'une riche famille d'industriels de Lyon, Henri Grouès (l'abbé Pierre est son surnom de guerre) voulait être «mission-

naire, marin ou brigand». Il a finalement cotoyé la mort toute sa vie. Dans la résistance d'abord, puis lors de six opérations entre 1954 et 1958. En 1963, il survit miraculeusement à un naufrage. Il souffrira ensuite de la maladie de Parkinson, de la diptérie et sera victime d'un accident cardiaque en 1991. «Des l'âge de 8 ans [lors du décès de son grand-père], disaient-ils, j'ai vécu dans l'impatience de la mort.» Celle-ci l'aura fait patienter 94 ans. «Le Bon Dieu se moque de moi. Y en a marre!», disait-il à tous ceux qui voulaient l'entendre.

La personnalité de l'abbé Pierre, agitateur social et provocateur, n'a pas évité les controverses. Intouchable à cause de son aura, il mit à plusieurs reprises Rome et l'Église dans l'embarras. En soutenant notamment le mariage des prêtres et l'usage du préservatif. Il connut une véritable traversée du désert lorsqu'en 1996 il se lança à la défense de son ami l'écrivain Roger Garaudy qui venait de publier un livre minimisant l'importance de l'holocauste. Il avoua en-

suite n'avoir jamais lu le livre. En 1992, il refusa la légion d'honneur, pour finalement accepter de la porter en 2001. Plus récemment, dans une biographie, il confia au journaliste Bernard Violet avoir dans sa jeunesse éprouvé une attirance sexuelle pour un jeune homme.

Venu en 2004 au Québec, l'abbé Pierre y a même enregistré un disque intitulé Avant de partir. Il a reçu l'ordre national du Québec en 1995.

Interrogé par le Nouvel Observateur, le philosophe Paul Thibaud voit dans l'abbé Pierre «le meilleur représentant d'un universalisme naïf. Il est un rappel du christianisme tel qu'il est admis dans une société sécularisée, un christianisme idéal pas toujours reconnu dans l'Église et qui repose essentiellement sur la charité.»

À la fin de sa vie, l'abbé Pierre en a finalement eu assez des projecteurs. Il se disait «las de tout ce qui m'a mis en spectacle.»

Correspondant du Devoir à Paris

## BUSH

SUITE DE LA PAGE 1

De tous les côtés, aux États-Unis, les stratégies s'affinent pour contourner l'administration fédérale, y compris du côté de républicains notoires comme le gouverneur de la Californie, Arnold Schwarzenegger. Ce dernier signait jeudi dernier une ordonnance qui oblige cet État à réduire de 10 % d'ici à 2020 la part des combustibles fossiles dans le domaine des transports.

Cette ordonnance va imposer des normes de fabrication qui s'appliqueront autant aux essences destinées aux véhicules qu'aux énergies alternatives, qui obtiendront des crédits que pourront acheter les revendeurs d'énergie dont le portefeuille de produits ne sera pas assez vert: selon le gouverneur de la Californie, 20 % de toutes les essences présentement utilisées vont être reformulées par l'utilisation d'éthanol notamment. Mais la mesure va aussi obliger la Californie à adopter des mesures pour augmenter son parc de voitures hybrides, qui compte plus de 80 000 véhicules de ce type et 240 000 autres voitures capables de fonctionner en mode bi-énergie (gaz naturel ou essence). Selon le gouverneur Schwarzenegger, la nouvelle politique du Low Carbon Fuel Standard permettra de tripler le marché des énergies renouvelables de porter à 7 millions le nombre de véhicules utilisant des énergies alternatives.

La lettre ouverte adressée hier au Congrès et au

président Bush pour réclamer un plafonnement des émissions de GES et un marché de crédits d'émissions a été signée par les p.-d.g. de General Electric, Alcoa, Dupont, Lehman Brothers (finances), Carterpillar, Duke Energy, PG&E Corp. et PNM Resources (énergie), FPL Group et quatre des plus importants groupes environnementaux des États-Unis. Les signataires sont regroupés au sein d'une coalition appelée US Climate Action Partnership (USCAP).

Refusant de laisser l'Europe monopoliser l'avance technologique en matière d'efficacité énergétique et désireuses d'entrer de plain-pied dans un marché international de crédits d'émissions «pour en tirer un profit financier évident», a expliqué Jeffrey Immelt, p.-d.g. de GE, les entreprises regroupées dans USCAP estiment que le plafonnement des émissions par un «cap» constitue la seule façon vraiment efficace de réduire la dépendance des États-Unis envers le pétrole et de lancer la course aux énergies alternatives moins dommageables pour le climat.

Les grandes entreprises du USCAP demandent à Washington de plafonner à 5 % l'augmentation des GES aux États-Unis d'ici cinq ans, ce qui laisserait ce pays néanmoins très loin derrière l'Europe qui est revenue à peu près au niveau de ses émissions de 1990 et qui amorçait déjà la descente vers l'objectif de Kyoto, soit à 8 % sous ce niveau d'émissions.

Mais les membres du USCAP estiment que le retard des États-Unis doit être comblé en ramenant les

émissions américaines autour de 70 % de leur niveau actuel d'ici à 15 ans. Ils suggèrent ensuite une réduction globale de 60 à 80 % des émissions actuelles d'ici à 2050, soit un objectif comparable à celui de l'Europe.

En engageant le Congrès à légiférer rapidement, les p.-d.g. donnent en somme leur aval aux démocrates, dont la majorité au Congrès a déclenché une floraison de projets de loi visant à réintroduire les États-Unis dans la lutte contre les changements climatiques.

Les démocrates, qui avaient promis de l'action concrète dans les cent premières heures de leur nouveau mandat, ont effectivement adopté jeudi dernier, par un vote de 264 contre 163, mais au niveau de la Chambre des représentants seulement, un projet de loi qui élimine pour 14 milliards d'avantages fiscaux accordés jusqu'à présent à l'industrie pétrolière. Le projet de loi a toutefois une longue pente à remonter avant d'être approuvé au Sénat.

Autre signe de changement important, un groupe de sénateurs républicains et démocrates ont réintroduit jeudi dernier un projet de loi, qui était mort au feuillet et qui imposait un objectif de 25 % d'énergies renouvelables pour 2025 dans le bilan énergétique global des États-Unis.

En Californie, pendant que le gouverneur Schwarzenegger lançait son projet de réduction des combustibles fossiles dans le domaine des transports,

son projet de loi de septembre dernier, qui impose deux objectifs d'efficacité énergétique au parc automobile de son État, faisait l'objet d'un pause devant les tribunaux. Le juge fédéral saisi de la contestation juridique déposée par les constructeurs automobiles, Anthony Ishii, a décidé en effet d'attendre la décision de la Cour suprême des États-Unis qui doit décider si le Clean Air Act permet de considérer le gaz carbonique comme un contaminant atmosphérique. La Californie soutient avoir le droit, en vertu de ses propres compétences en matière de qualité de l'air, d'exiger que les constructeurs réduisent les émissions de CO<sub>2</sub> de leurs véhicules de 22 % pour 2012 et de 30 % pour 2016. Par contre, si le Clean Air Act englobe le CO<sub>2</sub>, les États comme la Californie devront attendre que l'Environmental Protection Agency (EPA) encadre sa gestion comme toxique pour se lancer dans des réductions contraignantes.

Au Canada, les libéraux de Paul Martin ont modifié la Loi canadienne sur la protection de l'Environnement à l'occasion du dernier budget de l'automne 2005 pour insérer le CO<sub>2</sub> dans la liste des toxiques. Mais ce classement n'empêche aucune province à en faire autant puisqu'elles ont dans ce domaine une compétence partagée.

Le Devoir  
Avec Environment News Service et l'Associated Press

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces

et la publicité par regroupement  
Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390